

Bonjour à tous,

Comme promis, je vous livre mes propres « conclusions » sur cette affaire, et j'espère que vous les lirez lentement, en prenant le temps de comprendre chacun de mes mots, sans aller immédiatement à la fin de document.

Je le dis, je le répète, je le martèle : elles ne concernent que MOI et ne peuvent pas être validées à 100%. A l'heure où je tape ces lignes, il reste de nombreux points à élucider, et je ne peux donc pas me prononcer avec fiabilité sur l'enquête.

Je vous serais donc reconnaissant de ne pas me prendre au pied de la lettre, et de respecter mon point de vue personnel, d'autant plus que je vais tenter de prendre des « pincettes » lorsqu'il y a des doutes sur des éléments. Je n'affirmerai donc rien avec certitude lorsque c'est impossible d'affirmer.

Je souhaite également mettre en avant ma neutralité envers chacun des deux « camps », car il y'en a bien deux : les sceptiques, et les autres. Pour ma part, malgré mes propres idées, je n'ai pris parti ni pour l'un, ni pour l'autre sur le forum. Je crois que ce point est important, car il est impossible de faire une enquête lorsque l'on penche plus pour un camp. En revanche, dans une « conclusion », il me semble important de prendre position à la toute fin.

Maintenant, place aux faits. Et que la suite vous plaise ou non, j'aimerais que vous n'écartiez aucune de mes conclusions afin de bien peser toutes les possibilités qui s'offrent à vous. J'ai basé mon propre avis sur les analyses d'image effectuées par moi-même et graf3d, étant donné que je suis graphiste (pas enquêteur) et que c'est ce que je fais de mieux.

jlamalette (Johan X)

Cet exposé sera structurée de la manière suivante :

I – Analyse de la vidéo

II – Hypothèses

III – Etude de dénouements

Tout ceci se réfère au dossier constitué avec brio par les enquêteurs.

Je rappelle le lien du témoignage :

<http://scandaleaugeipan.forumgratuit.fr/t7-temoignage-complet-du-6-octobre-2010-a-la-centrale-nucleaire-de-golfech>

I – Analyse de la vidéo

Le lien de la vidéo filmée par le téléphone de S. le soir de l'observation : http://www.dailymotion.com/video/xo4eu2_ovnis_webcam?start=0#from=embediframe

A mes yeux, la vidéo joue un grand rôle dans cette affaire. D'une part, elle peut aider à savoir ce que les témoins ont vu, afin de déterminer le type d'ovni si possible, et d'autre part, elle aide à se replonger sur les lieux afin de savoir ce qu'il s'est passé ce soir là.

Je vais tâcher de rassembler de façon claire les différents éléments que j'ai pu prendre en compte durant ma semaine à vos côtés, et qui sont parfois éparpillés sur différents sujets du forum.

Que voit-on dans cette vidéo ?

La vidéo nous est présentée ainsi par les témoins : il s'agit du film du témoin S., lorsqu'il a tenté de filmer l'ovni durant 23s avec son téléphone portable. On y verrait effectivement l'engin supposé, en forme de triangle, ce qui correspond parfaitement à la description faite par le témoin P.



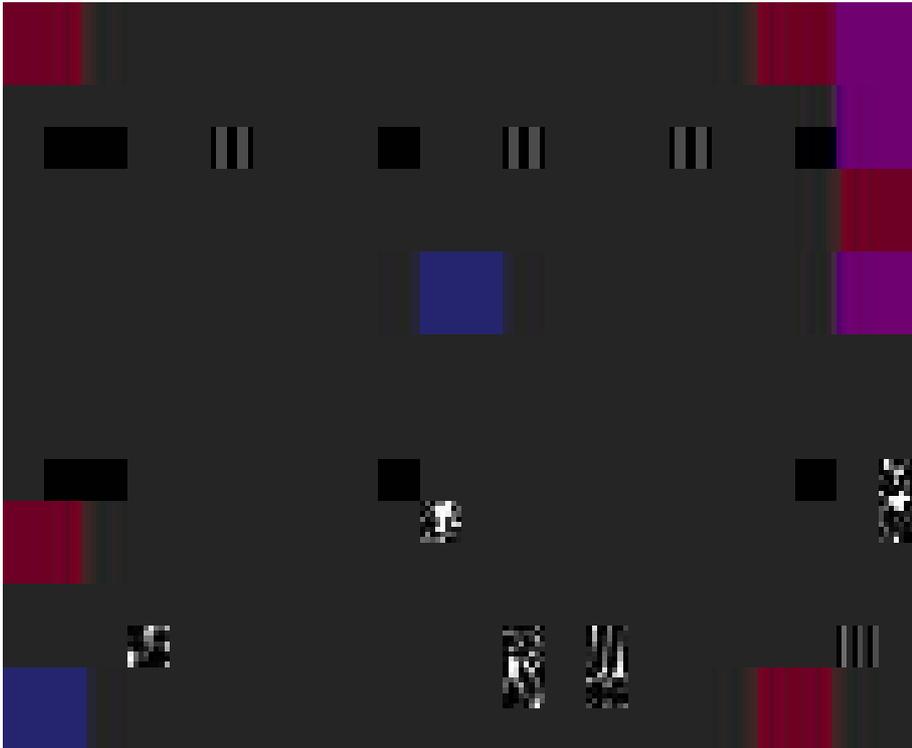
Puisque les trois points lumineux sont bien visibles, il est intéressant de les analyser avec un logiciel video (Combustion) pour tenter d'y déceler des indices. Nous appellerons ceci de l'analyse filmique.

L'analyse filmique fera appel à plusieurs techniques, et j'ai retenu les principales :

- 1 - éclaircissement de l'image
- 2 - recherche de points de repères
- 3 - stabilisation
- 4 - analyse de la forme du triangle

1 - Eclaircissement de l'image

En éclaircissant l'image avec des courbes de niveaux, plusieurs détails apparaissent :



D'une part, ce qui est flagrant, c'est la présence de carrés. Carrés colorés et carrés plus sombres, il y'en a de plusieurs tailles. Ont-ils un lien avec l'affaire ?

Non... Ces carrés sont tout simplement liés au format de compression du téléphone portable : le 3GP. Chaque format de compression (Sorenson, H264, DivX, Mpeg2 et j'en passe...) laisse ses propres traces. C'est inévitable, et le 3GP ne déroge pas à la règle. La preuve en est avec le poids de cette vidéo 3GP : 86ko. Je me suis amusé à la convertir en un format « non compressé » (ce qui n'enlève pas les carrés, puisqu'ils sont désormais incrustés dans l'image), et j'obtiens une vidéo de 16 Mo, ce qui est nettement plus ! Cela signifie que pour avoir une image propre et sans carrés, la vidéo du téléphone aurait dû peser au moins 16Mo, or c'est impossible.

Ici je l'affirme avec certitude, avec un niveau de confiance de 100% : nous devons ignorer ces carrés, qui sont liés à la compression vidéo.

Que voit-on d'autre ? On voit les trois points du triangle, mais hélas, aucune trace de la lumière rouge au centre, ni d'une masse triangulaire plus sombre qui définirait la masse de l'ovni. Cela veut-il dire qu'il n'y a rien ? NON. Cette vidéo, de par la mauvaise qualité de son objectif, ne permet pas de dire qu'il n'y a pas de vaisseau exotique !!!

Alors pourquoi ne voit-on rien ? Tout simplement pour les mêmes raisons qu'un photographe ne prendra pas de bonnes photos de nuit.

Pour faire ressortir des étoiles, il faudrait un trépied et un temps de pause long. Pour faire ressortir la couleur du ciel, il faudrait être équipé !

Pour l'expliquer de façon simple, il me semble que tout le monde a déjà eu ce problème de photo trop sombre. Il est évident que si l'on a ajouté un flash aux appareils photos, ce n'est pas pour faire joli. Mais la nuit, le flash n'est d'aucune utilité dans les cas d'observation d'ovnis, de par la distance du phénomène observé ! Et de toutes façons, l'appareil du témoin S. n'en est probablement pas équipé !

Alors que se passe-t-il avec une photo prise sans flash, dans un environnement sombre, sans même qu'il fasse nuit ? Ceci :



La photo de droite présente ce que l'auteur voyait probablement : un coucher de soleil très beau sur la mer, et il voit tout à fait où il marche puisque le sol est tout à fait définissable, avec de l'herbe et des pierres. Pour obtenir ce résultat, il a fallu prendre la photo en format RAW (16 bits) qui conserve les informations de lumière. Les photos standards, et à plus forte raison les vidéos, sont en format 8 bits et ne contiennent aucune information de lumière. Le résultat est la photo de gauche : elle nous montre ce qu'un appareil photo ordinaire réglé en « automatique » (comme une caméra) donnerait. Ici, l'appareil ne voit pas le sol car il n'est pas assez éclairé. Il ne prend donc que le ciel lumineux, qui se détache sur une masse noire.

Si on applique ce principe à la vidéo du témoin S, il me semble qu'on comprend mieux : D'une part l'appareil utilisé est de mauvaise qualité, donc il filme une image minuscule et sans contraste, d'autre part l'objectif n'est vraiment pas assez puissant pour différencier le ciel de nuit du reste du paysage et seules les lumières puissantes ressortent.

Cela explique que tout soit noir sur la vidéo de S., et qu'aucune silhouette ne se détache du ciel. Cela, je peux l'affirmer à 95% : l'appareil ne permet pas de voir un éventuel ovni se détacher sur le ciel de nuit. En revanche, n'excluons pas le fait que le point rouge est invisible. L'argument de la mauvaise qualité de la caméra utilisée ne permet pas d'affirmer que le point rouge est invisible. Il reste un doute à ce sujet.

2 - Recherche de points de repère.

La même vidéo, analysée image par image, montre que le triangle n'est pas le seul point lumineux de la scène. Nous y voyons d'autres points similaires, très dispersés, et n'apparaissant que quelques fractions de secondes.

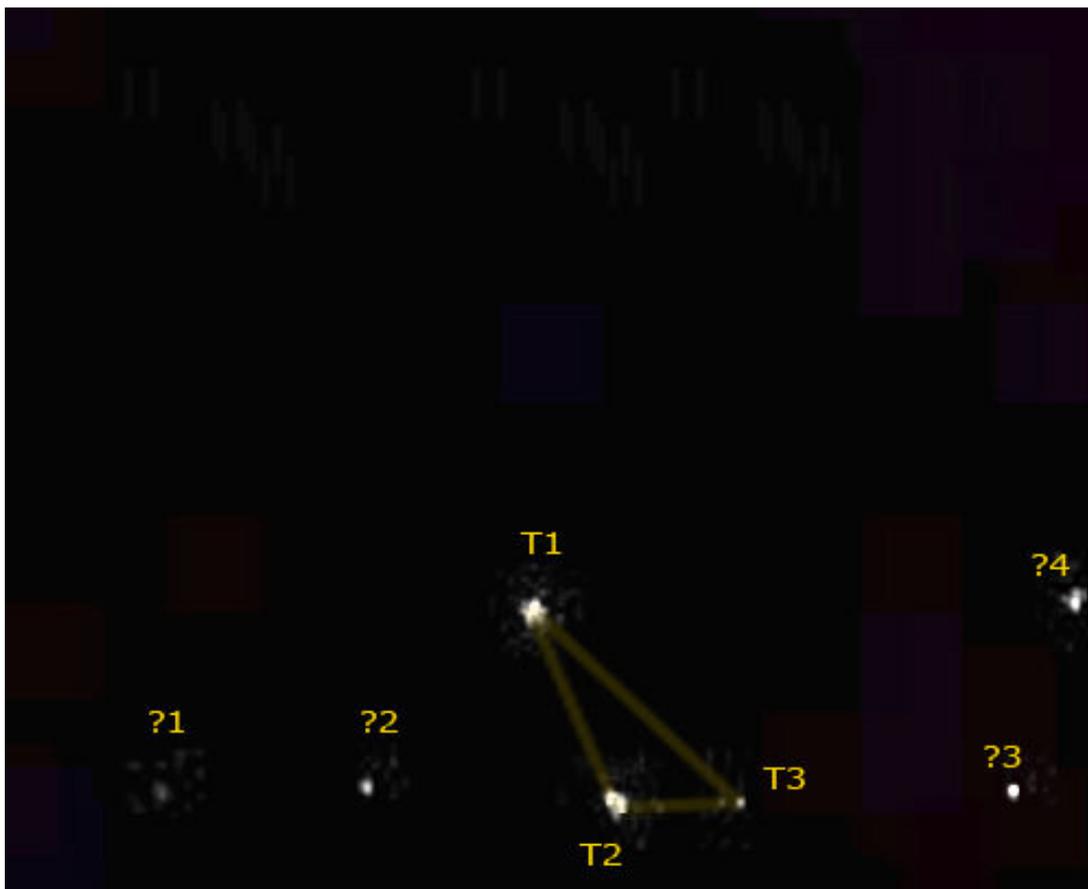
J'ai donc tenté, comme d'autres personnes avant moi, de faire ressortir ces points. J'en ai repéré 4, en plus des trois points du triangle. Il se trouve qu'il y'en a un cinquième que je n'avais pas pris en compte dans un premier temps.

Ces points apparaissent aux images 0, 7, 18, 19, 31 et le dernier découvert est à l'image 79.

Je précise également que la vidéo compte 178 images, avec une fréquence d'image d'environ 7,7 images/seconde, ce qui correspond au temps de 23 secondes de vidéo.



J'ai ensuite repris chacun de ces points, et je les ai superposés, obtenant le résultat suivant :



Il manque sur mon image le cinquième point, celui de l'image 79.

Ces points ne sont pas là par hasard, ils ne sont pas liés à la compression vidéo et c'est sûr à 100%. Ils peuvent donc nous apporter des informations précieuses sur l'environnement, autour du triangle.

3 - Stabilisation

La stabilisation vidéo consiste à choisir un point de repère dans la vidéo pour la stabiliser, c'est à dire annuler autant que possible le tremblement lié aux mouvements de bras de la personne qui tient la caméra. Cela se fait sur des axes X et Y, donc en translations. Mais cela ne tient pas compte des mouvements sur un axe Z (profondeur), ni en rotation.

Dans notre cas, la vidéo peut être stabilisée sur le haut du triangle : T1 (voir dénomination sur l'image précédente). C'est le seul point qui reste visible pendant presque toute la durée de la vidéo.

Le résultat de cette stabilisation, loin d'être parfaite, est visible ici : <http://www.dailymotion.com/video/k5gPqcEmTAH6lW2Lxjw>

Il est difficile d'en tirer des conclusions, mais à première vue, il est possible au moins d'affirmer à 85% que le triangle de cette vidéo évolue très peu en 23 secondes. Il semble totalement immobile.

Mais si la stabilisation vidéo est difficile, il est au moins possible d'effectuer une expérience de comparaison entre deux images fixes.

Le but de cette expérience est de superposer le triangle de l'image 0 et de l'image 178 de la vidéo, c'est à dire la première et la dernière image de la vidéo.

Voici les images en question, où j'ai coloré volontairement les points du triangle en deux couleurs différentes :



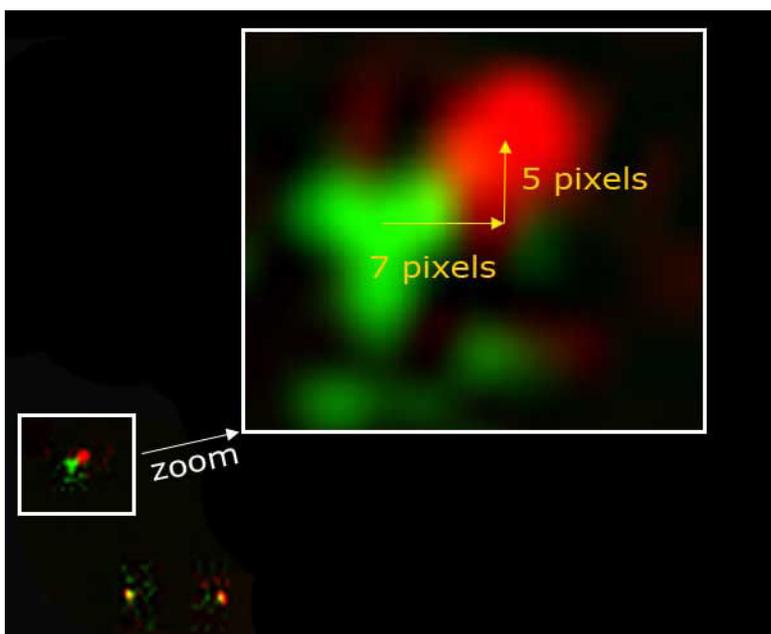
Maintenant, je vais les superposer, mais il s'agit de ne pas le faire n'importe comment. A cause du tremblement de la caméra et des mouvements de bras de S, la position des deux triangles est cadrée différemment. Afin de pallier correctement à ce problème, la solution la plus simple consiste à superposer les points de la base du triangle, c'est à dire T2 et T3 (selon la dénomination vue précédemment).

Voici le résultat de la superposition :



Nous voyons ici que les points T2 et T3 de la base se superposent parfaitement. Mais ce qui doit nous intéresser désormais, c'est les points T1. La chose curieuse, c'est que les deux points T1 rouge et vert sont clairement séparés. Cela implique forcément qu'il y eu un déplacement quelque part !

Pour tenter d'y voir plus clair, j'ai compté le nombre de pixels qui les sépare, et je vous en ai fait un zoom avec le résultat :



Je ne sais pas si c'est très lisible sur l'image (mon texte en jaune ressort mal), mais j'ai indiqué un déplacement de 7 pixels à droite, et 5 pixels en hauteur.

Que peut vouloir dire cet écart ? Quatre solutions il me semble :

- l'image est altérée et s'est déformée
- l'objet s'est déplacé
- l'objet s'est déformé
- la caméra s'est déplacée

a) Image altérée ?

Si nous avons affaire à un film sur pellicule, ce serait possible, mais dans le cas d'une vidéo numérique avec une compression propre comme c'est le cas ici (pas parfaite, mais propre), cette hypothèse est écartée.

b) L'objet s'est déplacé ?

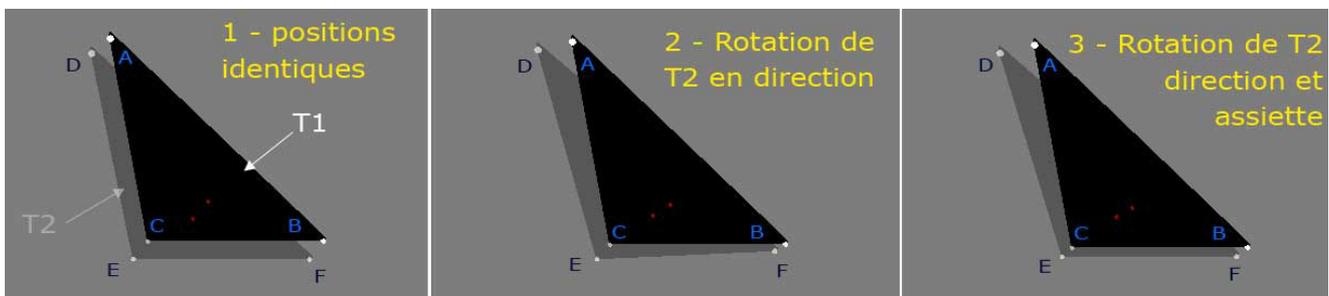
C'est tout à fait possible, mais dans un seul cas : si par déplacement on entend « rotation ». En effet, pour obtenir ce résultat, il faut que l'engin ne se soit pas déplacé dans l'espace (qu'il fasse du sur-place), mais qu'il ait effectué les 2 actions suivantes :

1/ un léger changement de direction. (donc au lieu de l'Est il pointerait au Sud-Est-Est par exemple)

2/ un léger changement d'assiette. (il ne serait plus parallèle au sol)

Il faut absolument que ces deux conditions soient réunies pour pouvoir dire que l'objet a bougé entre l'image 0 et l'image 178.

Illustration avec 2 triangles identiques T1 et T2:



Sur l'image de gauche, le triangle noir T1 et le triangle transparent T2 sont totalement parallèles et pointent vers la même direction. Les distances A-D, C-E et B-F sont égales, et les points sont superposables.

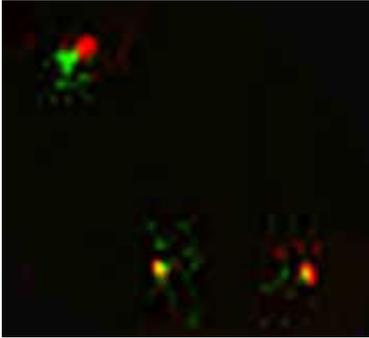
Sur l'image du milieu, le triangle noir T1 n'a pas bougé par rapport à la première image. Le triangle transparent T2 a effectué un léger changement de direction (on voit que la pointe D a tourné). Problème : les points E et F ont suivi le mouvement. Résultat, la distance C-E est plus grande que la distance B-F. Ca ne correspond pas à ce que l'on a vu plus haut dans la vidéo.

Sur la dernière image, le triangle noir T1 n'a toujours pas bougé. Le triangle transparent T2 a conservé son changement de direction vu à l'image 2, mais nous lui avons ajouté un changement d'assiette ! Ainsi, les distances C-E et B-F sont égales et superposables, mais la distance A-D est plus grande et non-superposable. Cela correspond au montage vu précédemment avec les images 0 et 178 du film.

Il est donc possible que l'engin ait effectué un changement de direction et d'assiette combinés, entre l'image 0 et l'image 178, et donc possible que l'engin ait « bougé ». Cela implique toutefois qu'il ne se serait PAS déplacé dans l'espace. Nous parlons bien de rotations sur lui-même.

c) L'objet s'est déformé ?

Pour rappel, je remets un aperçu de l'image qui nous intéresse :



Le fait que l'un des points se soit écarté peut vouloir dire que l'objet s'est légèrement déformé, c'est à dire que le point lumineux du haut aurait changé de place par rapport aux autres.

Cette solution est impossible puisque l'engin est un objet massif et rigide. Nous n'avons pas affaire à un objet mou, ni à un objet articulé, sur lesquels la position de la pointe pourrait varier indépendamment des deux autres points.

Un tel décalage de la pointe serait possible si les points lumineux étaient indépendants et s'ils étaient libres de se mouvoir dans l'espace.

d) La caméra s'est déplacée ?

Un déplacement de la caméra peut impliquer que les points aient changé de position ainsi.

En effet, nous avons vu au point b) qu'un changement de direction et d'assiette de l'objet volant peut provoquer la différence entre l'image 0 et l'image 178 de la vidéo.

Un changement de position et d'orientation par rapport à l'objet peut également provoquer le même phénomène. Ce n'est plus l'objet qui bouge par rapport à la caméra, mais la caméra qui bouge par rapport à l'objet.

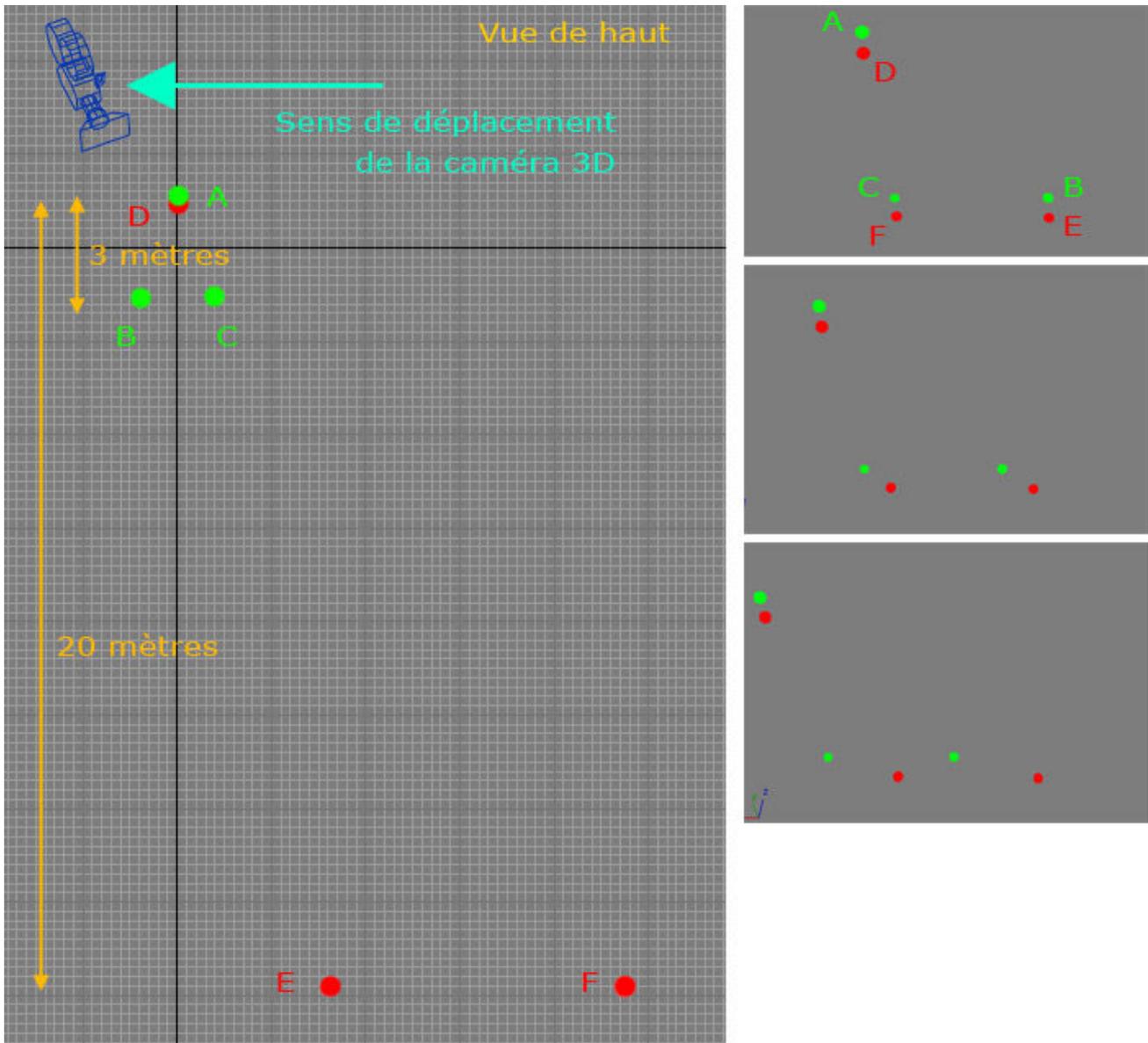
Il est donc possible que l'engin volant ait été fixe, et que ce léger mouvement soit dû à un déplacement du témoin S. Cela implique que l'objet ait été totalement immobile.

L'autre solution est que les trois points soient indépendants et non reliés entre eux, et que les points à la base soient beaucoup plus éloignés de la caméra que le point du haut. Ce genre d'effet est lié à la profondeur de champ.

Illustrons cette idée :

Plaçons 3 points dans un environnement 3D à l'endroit où doivent se trouver les points lumineux de l'objet (les points verts ci-dessous). Plaçons trois autres points (en rouge) de façon semblable, mais éloignons les points du bas de 20m.

Voici la scène en question :



Les images ci-dessus à droite sont le résultat vu depuis la caméra 3D. Ils montrent le déplacement des points lorsque la caméra se déplace vers la droite.

Les premiers points, en vert, sont distants de la caméra de 3 mètres. Les rouges de 20m.

Au tout début, tant que la caméra n'a pas bougé, les points verts et les points rouges forment des triangles identiques.

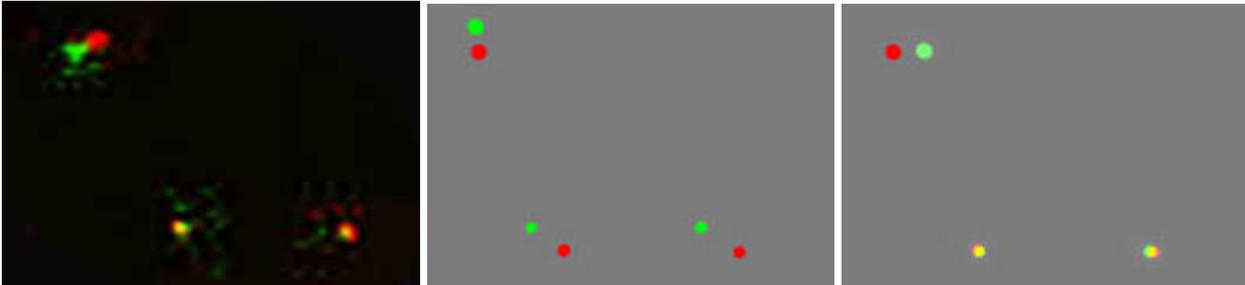
Nous déplaçons alors la caméra, et les points verts bougent plus vite que les points rouges (2^{ème} image), et plus nous déplaçons la caméra, plus les points verts s'éloignent des points rouges (3^{ème} image). Les points rouges, les plus éloignés, ne se sont presque pas déplacés.

C'est ce qu'il se passe en voiture : une vache vue au loin restera bien plus longtemps dans le champ de vision qu'une borne kilométrique le long de la route.

Vous allez me dire : « oui, mais en regardant cette illustration 3D, on obtient l'effet inverse de celui observé via la vidéo ! Ce sont les points de la base du triangle qui s'éloignent les uns des autres ! Les points au sommet du triangle restent collés ! »

Je répondrai que non, attention ! Il faut replacer les points du bas les uns sur les autres pour se retrouver dans le même cas que dans la vidéo !

C'est ce que nous montre l'image suivante :



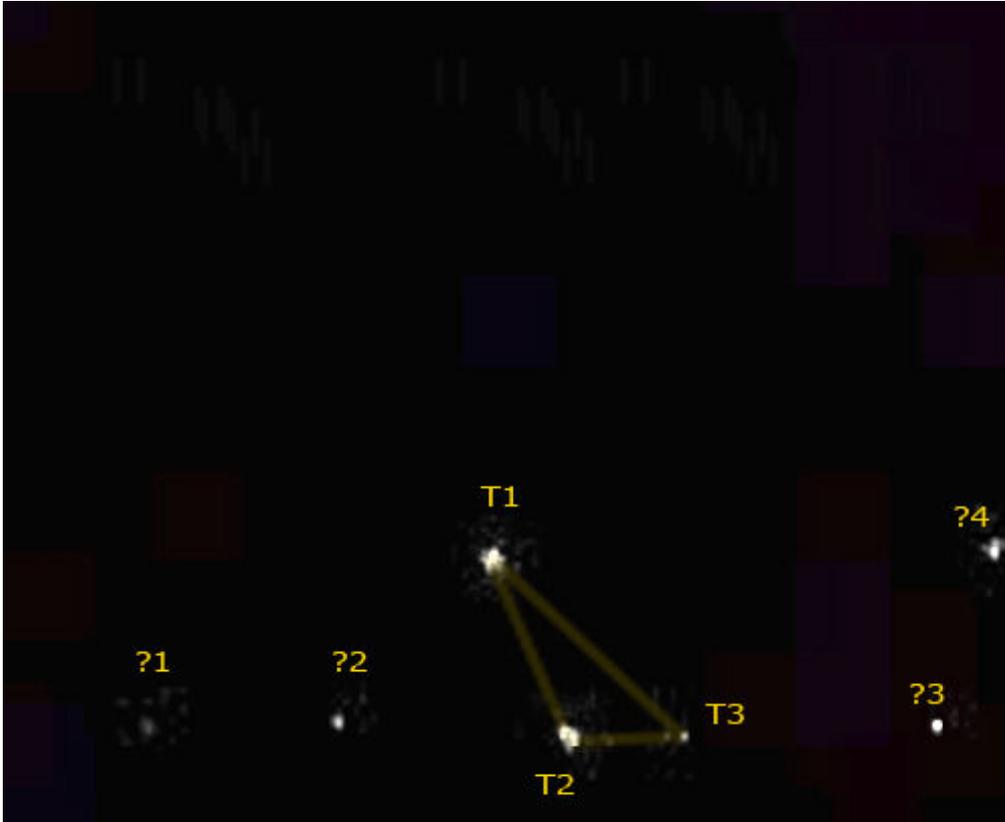
Il est donc possible que les trois points soient indépendants et aient changé de position lorsque la caméra s'est déplacée.

Comme nous avons vu plus haut que le point supérieur du triangle s'est déplacé de 7 pixels à droite et 5 pixels en haut, nous pouvons tout à fait imaginer un déplacement du témoin S par rapport à trois lampadaires fixes.

4 – Analyse de la forme du triangle

La forme du triangle peut nous apporter d'autres indications sur la nature et le mouvement de l'engin. Nous avons vu plus haut que d'autres points lumineux intervenaient dans cette vidéo.

Pour rappel, les voici :



Nous voyons que le triangle T1 T2 T3 a une forme particulière.

Que pouvons-nous supposer, au vu des précédentes explications ?

- a) qu'il s'agit d'un avion ?
- b) qu'il s'agit de l'ovni triangulaire vu par P. ?
- c) que les points sont des lampadaires ?
- d) qu'il s'agit d'un ovni plus grand, avec des ailes ?

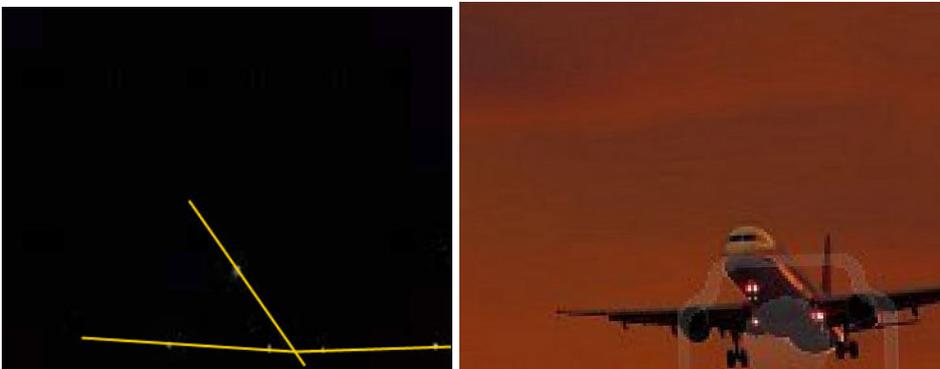
Etudions ces hypothèses séparément. Nous ferons ensuite un récapitulatif, qui reprendra tous les résultats indiqués en vert précédemment, et ceux à suivre ici.

a) Un avion ?

Certains points trouvés sur cette vidéo permettent d'avancer cette hypothèse. Il s'agit des points ?2, T1, T2, T3, et ?3. Je les ai superposés ici :



La forme obtenue n'est pas incohérente. Si on relie ces points, ils rappellent en effet un avion.



La ressemblance est frappante, qu'il s'agisse de la forme principale (une structure avec deux ailes), ou des lumières en triangle en-dessous de l'appareil !

Mais ce serait oublier certains détails un peu vite :

D'abord, la vitesse de l'appareil. Sur la vidéo, l'engin est quasiment immobile. Un avion a besoin d'une vitesse importante pour ne pas décrocher !

D'autre part, que fait-on des autres lumières qui apparaissent dans la vidéo ?

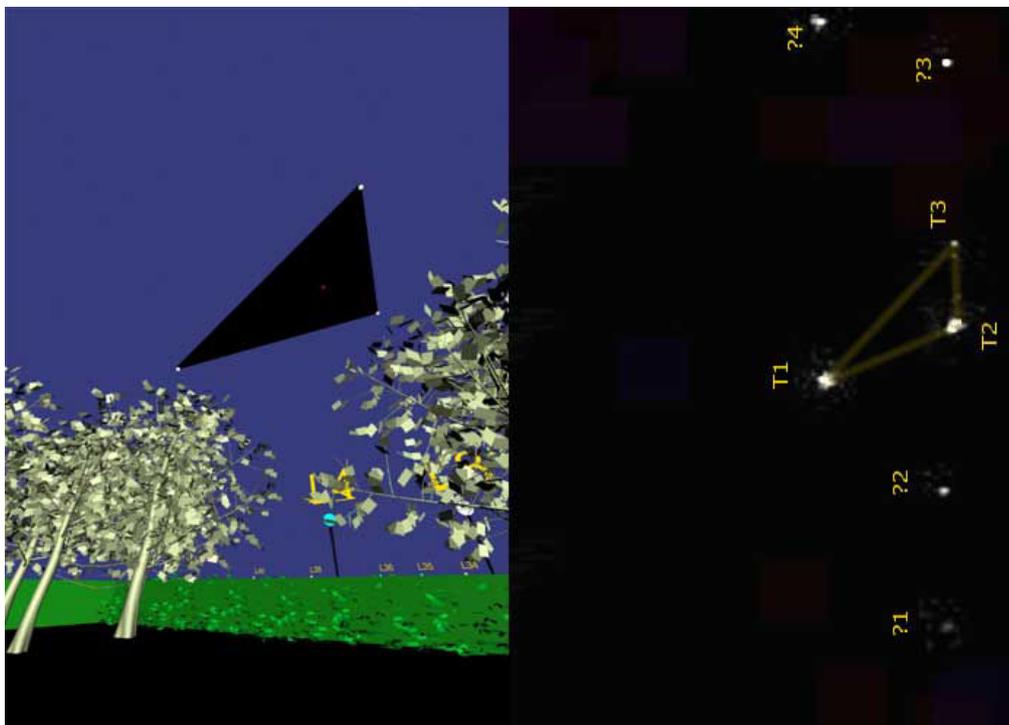
Et puis, soyons sérieux : cela ne correspond absolument pas au témoignage de P. qui est très précis : hauteur et taille de l'engin ! Un avion à cette altitude sur un site nucléaire ?

Il est impossible que CE triangle soit un avion. S'il y a vraiment eu un avion, il n'a pas été filmé, ou n'est pas visible sur la vidéo.

b) L'ovni triangulaire vu par P. ?

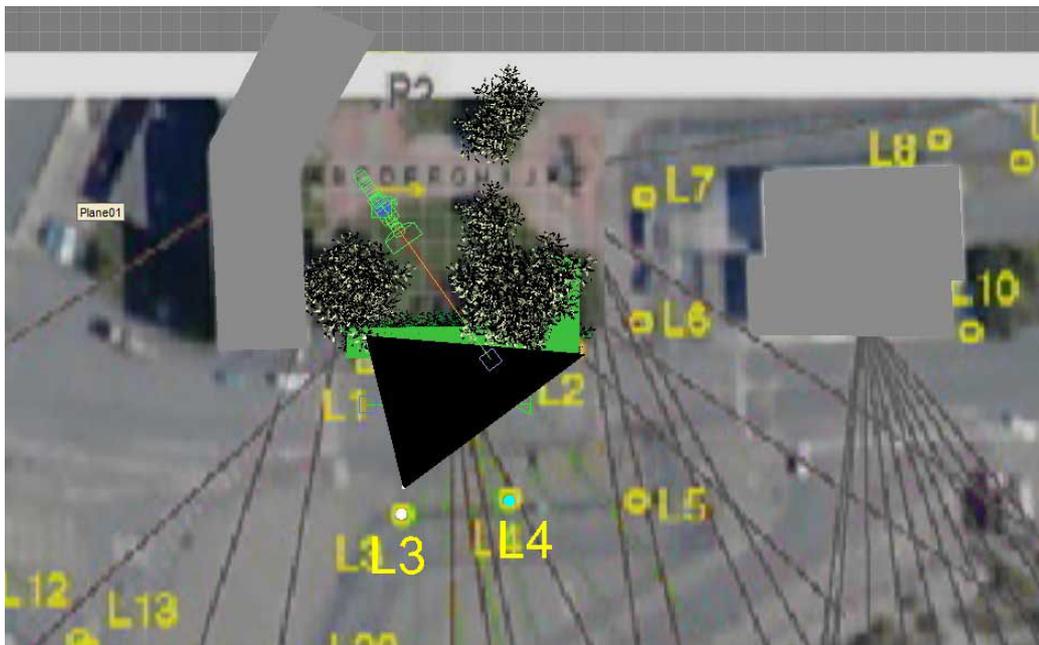
C'est possible que ce triangle soit l'ovni, puisque c'est ce qui est supposé depuis le début. Nous l'avons vu plus haut : le triangle lumineux bouge très peu, et P. précise que l'engin était très lent.

Autre solution, en reconstitution 3D, nous avons trouvé une vue qui représenterait le triangle dans cette position :



Il s'agissait de la seule solution possible (en 3D !) pour que l'engin corresponde à la fois à la vidéo et au témoignage de P., en impliquant que S. ait filmé l'engin en tenant son téléphone à l'horizontale, et non à la verticale.

La vue 3D présentée ci-dessus correspondrait à un engin placé ainsi (en vue satellite) :



On le voit, l'engin aurait entamé une légère rotation par rapport à l'allée centrale. Cela semble aller à l'encontre du témoignage de P.

Nous ne pouvons cependant pas l'affirmer, puisque la reconstitution 3D n'est pas fiable à 100%, avec les problèmes que vous connaissez tous.

Toutefois, dans cette configuration, nous pouvons nous demander d'où viendraient les autres lumières observées sur la vidéo.

Dans l'hypothèse où le téléphone est tenu à l'horizontale, il est donc possible que le triangle visible sur le film soit l'engin décrit dans le témoignage de P. Mais cette hypothèse n'est pas très fiable, en raison des incohérences (direction de l'engin et présence des autres points lumineux).

c) Des lampadaires ?

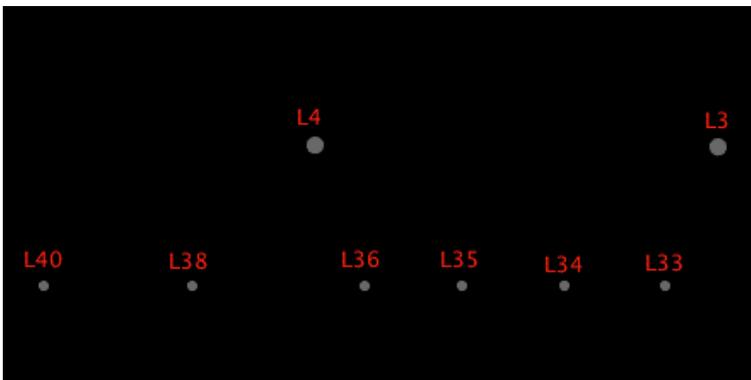
Cette hypothèse a été soulevée par quelqu'un du forum « Mystère des ovnis » et défendue ardemment, comme vous le savez.

On retrouve son origine expliquée ici, à peu près en milieu de page :

<http://scandaleaugeipan.forumgratuit.fr/t9-analyse-reconstitution-de-la-video>

Ce qui intrigue ici, c'est la ressemblance entre l'emplacement des lumières dans la vidéo, et la reconstitution de l'emplacement des lampadaires.

La reconstitution de l'emplacement des lampadaires donne ceci :



Ma propre extraction des points lumineux de la vidéo donne ceci :



Ressemblant ! Oui mais... Dans le cas de lampadaires, comment expliquer que des traces laissées sur la vidéo par des lampadaires proches (L3 et L4) ne soient pas plus grosses et plus lumineuses que les traces des lampadaires qui se trouvent à 200 mètres ?

Il faut d'abord prendre en compte la façon dont la vidéo est prise : le ciel est noir, on ne voit aucun détail dans le paysage. Cela signifie que l'image est largement sous-exposée. Seuls les points les plus lumineux ressortent.

Ensuite, il faut se fier aux photos prises sur le site : il y a différents types de lampadaires, certains peuvent avoir des ampoules plus grosses/puissantes que d'autres. Il est tout à fait envisageable que les lampadaires les plus proches (L3 et L4) soient moins puissants que tous ceux du fond.



L'image ci-dessus montre bien qu'il existe deux types de lampadaires sur la centrale. Et on remarque d'ailleurs que l'un des lampadaires derrière la haie est d'un type particulier. Ce lampadaire, si cela n'a pas déjà été prouvé sur le forum, pourrait tout à fait être L4.

Puisque ce lampadaire précis est derrière la haie, il est intéressant de voir qu'il est de type « dirigé », contrairement à l'autre, c'est à dire que sa lumière émet dans une direction précise. Or, il émet à l'opposé de la haie, comme le montrent les flèches jaunes. C'est à dire qu'en tenant à l'endroit où cette photo a été prise, il ne livrerait pas toute sa puissance.

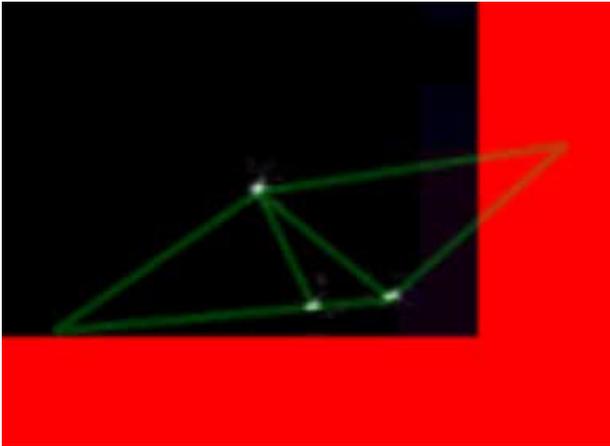
Sans l'affirmer, on peut supposer avec un taux élevé de confiance que les lampadaires L3 et L4 n'éclairent pas plus fort que ceux à 200m, du point de vue de S. lorsqu'il filme.

La ressemblance entre la disposition des points dans la vidéo et la disposition des lampadaires est absolument frappante, et il me semble inutile de justifier d'un long texte que cette hypothèse est tout à fait envisageable pour la suite.

d) Un ovni plus grand avec des ailes ?

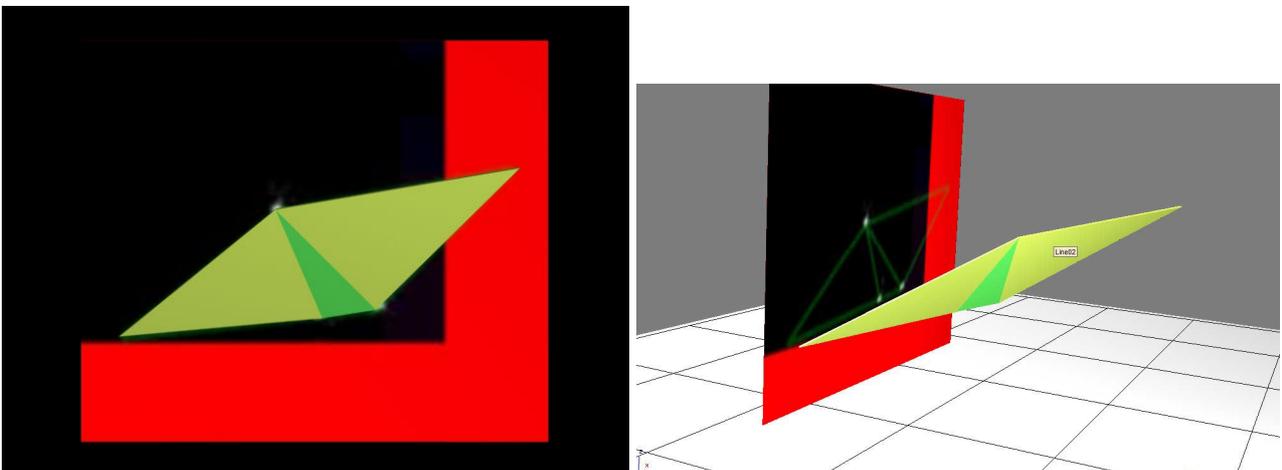
Une autre théorie intéressante est que ce triangle ne serait que la face cachée de l'iceberg. Ainsi, les témoins P. et S. n'auraient vu que le corps principal de l'ovni (le triangle), et pour une raison X, n'auraient pas remarqué qu'il a des ailes avec des lumières au bout.

Si l'on suit ce raisonnement, on peut remarquer que certains points donnent une forme étonnante, et quelqu'un du forum avait proposé ce schéma :



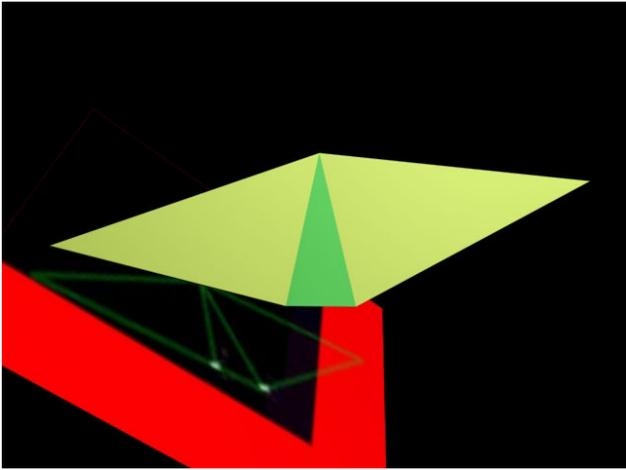
En effet, voilà un bien bel ovni.

Pour vérifier si cette idée tient la route, nous avons de nouveau fait appel à la 3D : l'engin a été reconstitué de façon très basique. Voici le résultat :



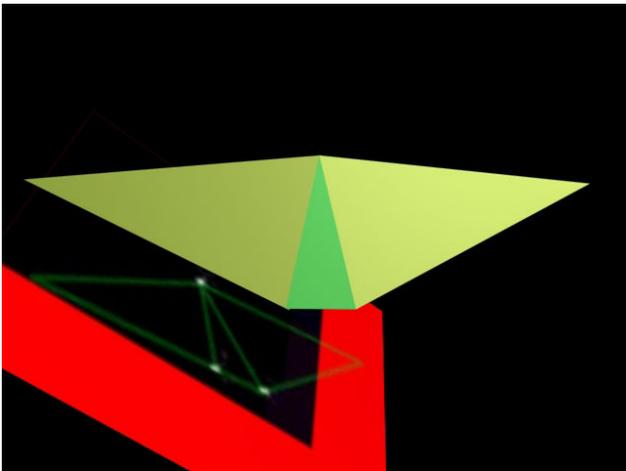
Ci-dessus, à gauche, le vaisseau vu en caméra de face. A droite, la même scène vue à distance afin de se la représenter dans l'espace. Ainsi nous avons un sol blanc quadrillé qui montre l'horizontale, une sorte de mur vertical où est affiché le schéma de départ, et entre les deux se tient l'engin créé en 3D, en suspension.

L'idée est maintenant de placer la caméra 3D non plus dans son angle d'origine, mais pour faire face au triangle central (vert foncé), comme ceci :



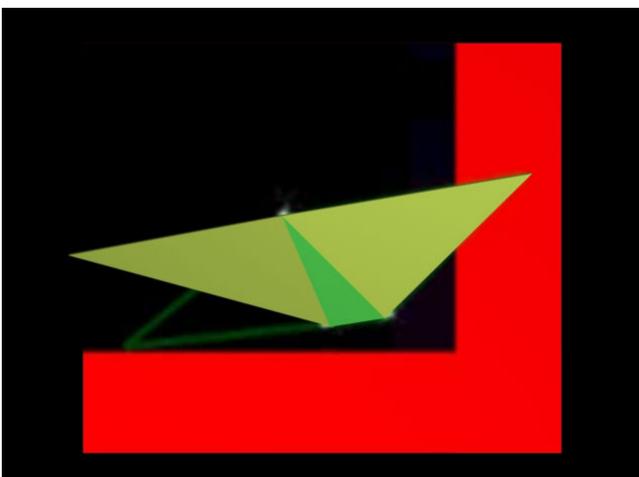
On voit très clairement ci-dessus que les ailes (jaunâtres) ne sont pas symétriques par rapport à la hauteur verticale du triangle vert. Cela risque de poser quelques problèmes en vol...

Afin de ne pas arrêter l'expérience ici, nous avons décidé de supprimer l'aile gauche et de la remplacer par le symétrique de l'aile droite, ainsi :



Cela ne se voit pas forcément sur l'image ci-dessus, mais dans la scène 3D, les ailes sont désormais parfaitement symétriques par rapport à la hauteur verticale du triangle vert.

Pour terminer cette démonstration, il convient de revenir à la vue d'origine, lorsque nous avons débuté cette petite expérience. Voici :



Je crois que le problème saute aux yeux : l'aile symétrique ne correspond plus du tout au schéma de départ.

Cet exercice démontre que la perspective est souvent trompeuse. L'idée des ailes était bonne, mais on pourrait toujours faire tourner le triangle et cet engin ailé dans tous les sens, nous ne trouverions jamais d'engin aux ailes symétriques qui se rapprocherait de la forme dessinée sur le schéma.

Il est impossible que le triangle de la vidéo ait des ailes de ce type. Je l'affirme, pour avoir vu et compris l'expérience 3D.

5 –Récapitulatif : Que voit-on dans cette vidéo ?

Récapitulons les différentes conclusions, celles passées en vert dans les pages précédentes, afin de donner un premier avis sur ce que l'on voit dans cette vidéo. J'ai passé en gris les moins importantes et les plus évidentes à ce stade, mais cela ne veut pas dire qu'elles sont fausses :

- Les carrés colorés sont liés à la compression. (partie I – 1)
- La caméra de mauvaise qualité peut expliquer que la masse noire de l'ovni supposé et sa lumière rouge ne soient pas visible. (I – 1)
- Autour du triangle, il y a d'autres points importants à prendre en compte. (I – 2)
- Le triangle évolue très très peu, voire pas du tout dans cette vidéo. Il y a alors 3 Choix :
 - o Il est possible que le triangle ait effectué une très légère rotation (direction + assiette combinés) en volant sur place. (I – 3 – b)
 - o Il est possible que le triangle soit entièrement figé et que seule la caméra se soit déplacée. (I – 3 – d)
 - o Il est possible que le triangle soit un trio de points distants. (I – 3 – d)
- Il est impossible qu'il s'agisse d'un avion. (I – 4 – a)
- Il est possible que le triangle filmé soit l'engin vu par P :
 - o Filmé tel qu'on le voit dans la vidéo (I – 4 – b)
 - o Filmé avec le téléphone à l'horizontale, mais cette hypothèse pose de gros doutes. (I – 4 – b)
- Il est aussi possible que le triangle soit des lampadaires, du fait de nombreuses ressemblances. (I – 4 – c)
- Il est impossible que le triangle de la vidéo ait de longues ailes telles que proposé sur le schéma. (I – 4 – d)

Si l'on fait la synthèse de ces différentes informations, je peux affirmer que la vidéo nous montre deux scénarios possibles :

- **Le triangle est bien l'ovni observé par P et S.**
- **Le triangle est un trio de lampadaires. Alors l'ovni n'a pas été filmé OU n'est pas visible sur le fond noir.**

En ce qui me concerne, et au vu de tout ce que j'ai présenté précédemment, j'affirme que ces deux solutions sont les seules plausibles en ce qui concerne la vidéo (pas le témoignage). Je vais donc creuser davantage afin de tenter de trouver la bonne réponse.

II – Hypothèses.

J'ai donc abouti à la conclusion que la vidéo nous présente l'ovni ou les lampadaires.

Je vais donc maintenant émettre nos deux hypothèses :

- le triangle de la vidéo est l'ovni
- le triangle de la vidéo est un trio de lampadaires

Ces deux pistes à explorer reposent beaucoup sur l'endroit où se trouvait le témoin S. lorsqu'il a filmé.

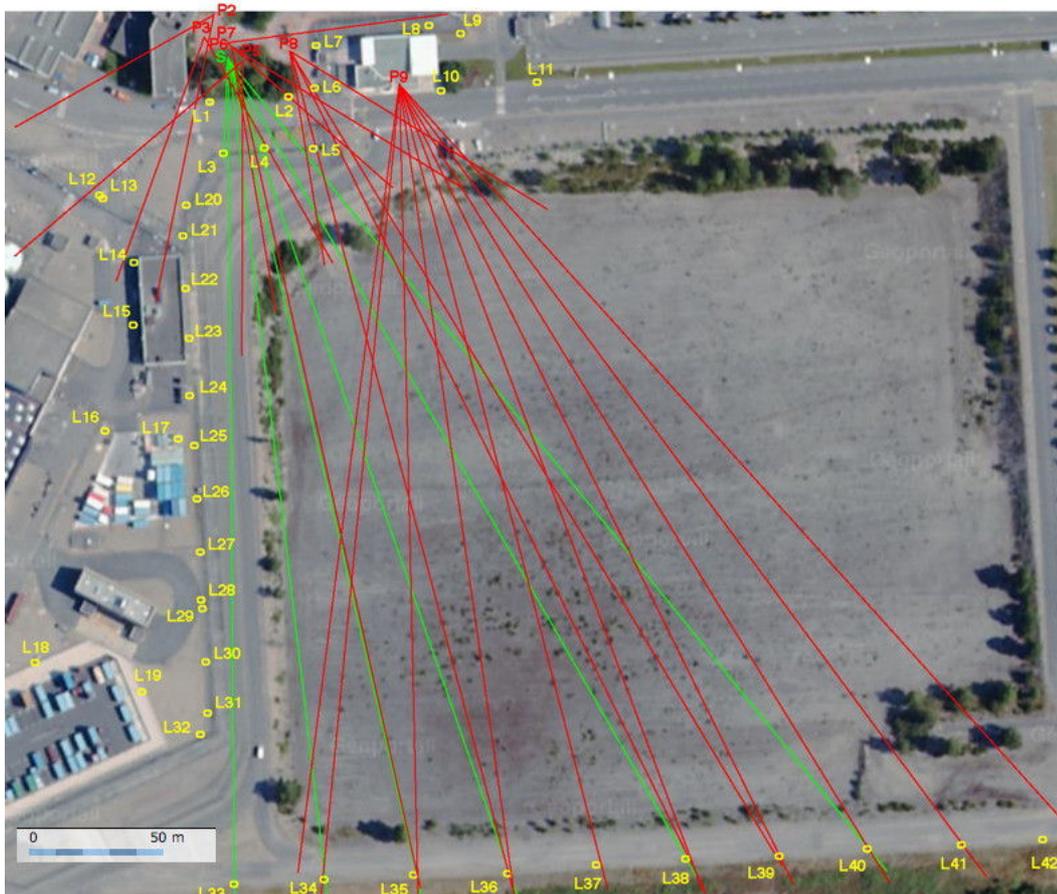
Je vais donc dégager 4 parties :

- 1 – La position de S. lorsqu'il filme la vidéo ?
- 2 – Hypothèse du triangle [de la vidéo] en tant qu'ovni
- 3 – Hypothèse du triangle [de la vidéo] en tant que lampadaires
- 4 – Récapitulatif

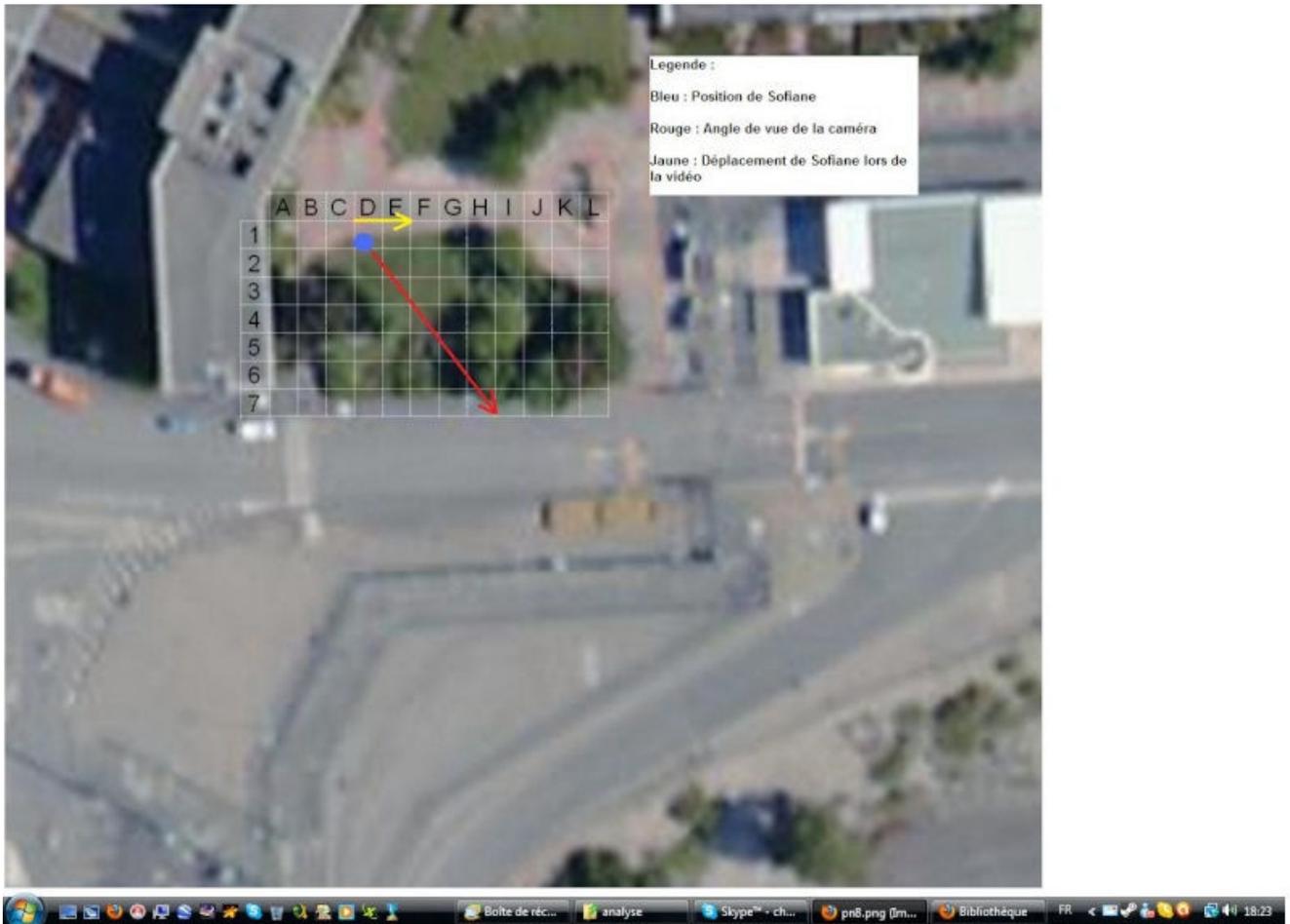
1 – La position de S. lorsqu'il filme la vidéo ?

La position de S. est envisageable d'après 2 éléments : les lampadaires, et le témoignage de P.

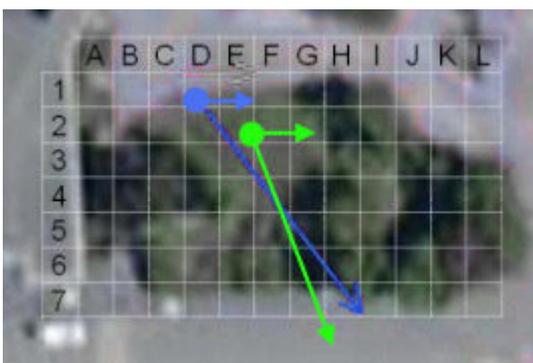
Définir la position de S. d'après les lampadaires, en supposant que ce sont bien eux que l'on voit dans la vidéo, est tout à fait possible : nous trouvons cette position supposée de S. dans le dossier, via la vue satellite suivante (en vert, le point S) :



Le témoin P. nous apprend pourtant que cette position ne serait pas la bonne. En faisant appel à ses souvenirs, et à l'aide d'un quadrillage précis, l'enquête a trouvé l'emplacement suivant :



Ces points sont très proches finalement, et lorsqu'on superpose les 2 positions, on obtient ceci :



En bleu la position proposée par P. et en vert la position proposée par un membre du forum en se basant sur la position des lampadaires.

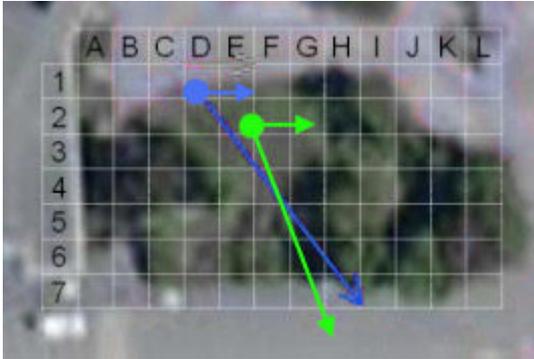
Les longues flèches montrent l'orientation de S., et les plus courtes sont son déplacement d'1 mètre.

Pour ma part, les 2 cas n'ont rien d'impossible. Je tiendrai donc compte de ces deux positions pour la suite.

2 – Hypothèse du triangle en tant qu'ovni.

(pour rappel, je parle toujours du triangle que l'on voit dans la vidéo.)

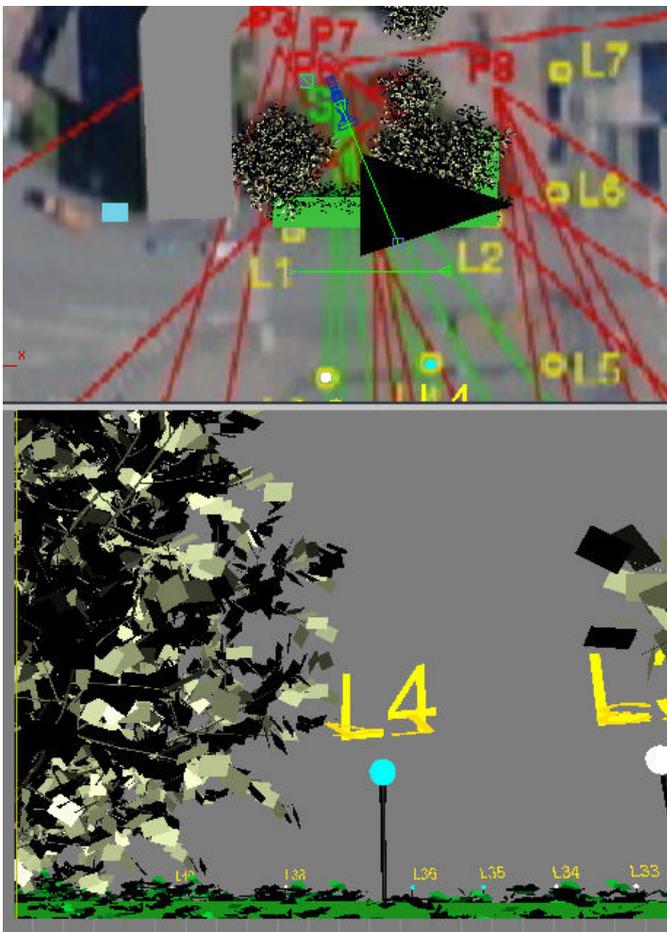
Nous allons faire 2 reconstitutions 3D à l'échelle : l'une avec S. à la position verte, et l'autre avec S. à la position bleue.



Ajoutons aussi l'ovni dans la reconstitution 3D, en prenant en compte la description précise de P : un ovni très gros (30 ou 40m), à 30 mètres de haut, qui longe l'allée centrale. L'ovni est à 50% au-dessus des arbres, et le coin du bâtiment guyenne vient à la moitié de l'arrière du triangle.

a) Si S. est à la position verte.

(Je le rappelle, la position S. verte a été déterminée par un membre du forum à partir de l'emplacement des lampadaires.)



L'image précédente nous montre le résultat, avec l'ovni placé selon les indications de P. précitées. Cette image est divisée en 2 : en haut, une vue 3d de type satellite, nous montre la position de l'ovni et de la caméra 3D (bleue dans la 3D... ne mélangez pas, car on étudie la position verte) utilisée pour simuler la vue téléphone de S.

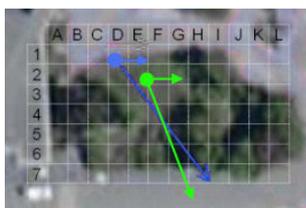
La seconde partie de l'image montre que dans une telle configuration, l'ovni n'est pas visible à l'écran en 3D, car il est hors-champ, quelque part au-dessus de la scène filmée. Et, si la 3D n'est pas assez fiable pour l'affirmer, je peux au moins affirmer que dans CETTE configuration précise, le triangle de la vidéo ne peut pas représenter l'ovni, puisque l'ovni de P. ne pourrait pas être aussi éloigné que le triangle vu sur la vidéo.

Et même sans parler d'éloignement, si S. était à la position verte, la direction de l'ovni dans la vidéo laisserait suggérer que l'engin est pointé vers le nord, ce qui n'est pas possible.

Que la 3D soit précise ou non, elle nous le prouve ici : le triangle de la vidéo n'est pas l'ovni si S. est à la position verte. Dans ce cas de figure, les seuls points pouvant éventuellement rappeler le triangle de la vidéo sont les lampadaires L4, L36 et L35.

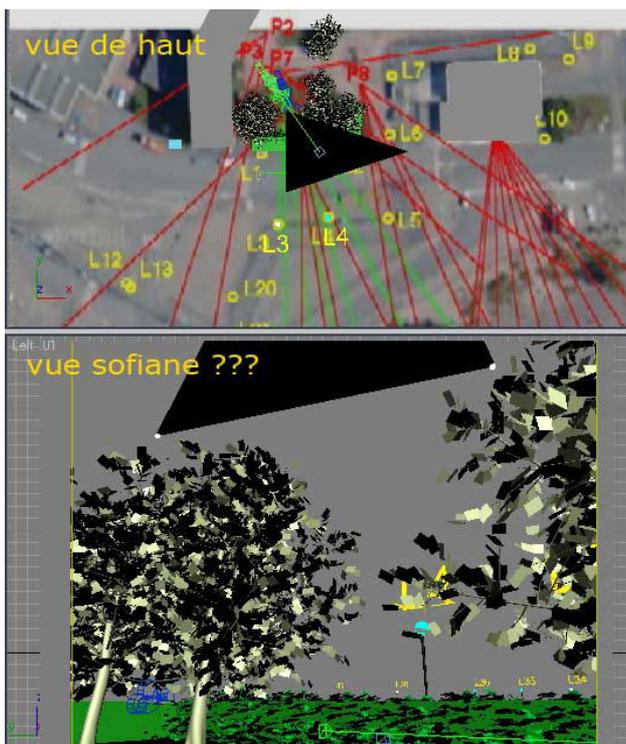
b) Si S. est à la position bleue.

(Pour rappel, la position bleue est la position définie par le témoignage de P.)



Nous avons retranscrit cette 2nde position possible pour S en 3D. La caméra 3D (attention, en vert dans la vue satellite 3D... mais nous étudions bien la position bleue) a été posée selon le quadrillage, regardant vers le haut avec un angle de 33°, et un objectif 22 mm qui semble proche de celui du téléphone de S.

Voilà ce que nous voyons dans ce cas précis :



Première remarque :

Les lampadaires ne correspondent plus à ce que l'on voit dans la vidéo, ce qui exclurait d'office l'hypothèse des lampadaires.

Donc dans le cas où S. est à la position bleue, le triangle de la vidéo n'est pas un trio de lampadaires.

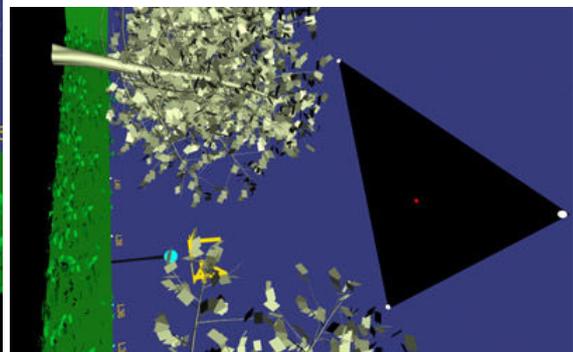
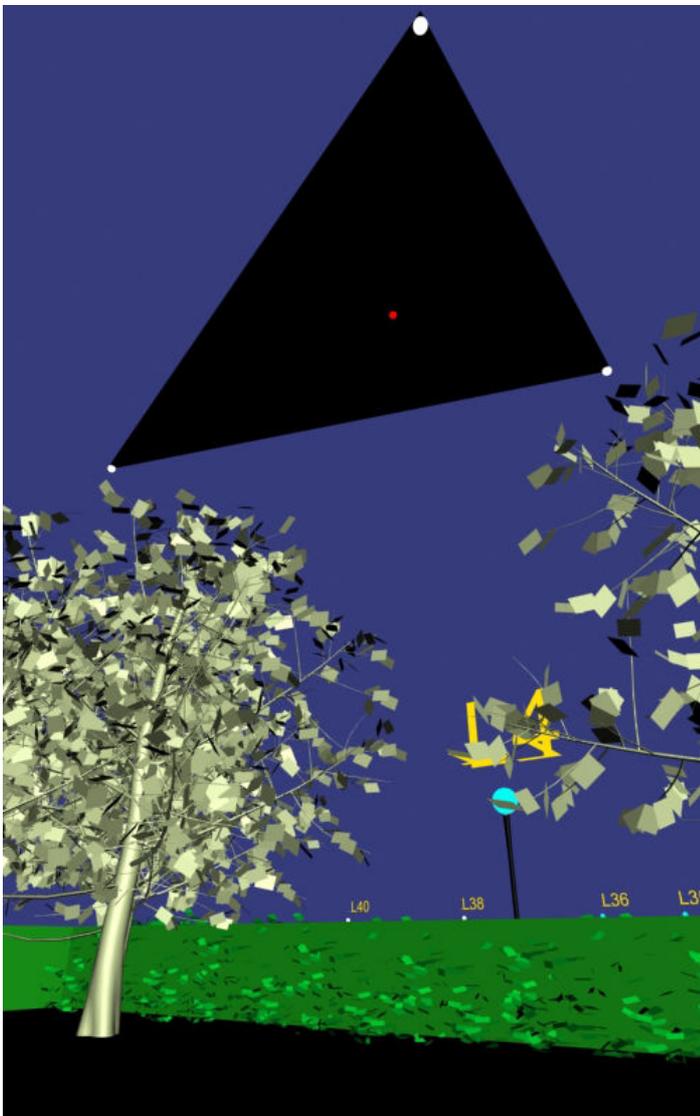
Seconde remarque, qui a autant d'importance :

Dans l'état, l'ovni n'est pas visible en entier, et sa taille n'a rien de comparable avec le triangle que l'on voit dans la vidéo !

Alors où est le problème ? Ni l'ovni, ni les lampadaires, ne semblent correspondre aux points en triangle que l'on voit dans la vidéo filmée !

La position de S. est-elle fautive, ou l'ovni est-il mal placé ?

Un peu des deux peut-être, si l'on prend l'hypothèse suivante : le téléphone aurait été tenu à l'horizontale pour filmer. Il faudrait donc changer le format d'image, ce qui donnerait :

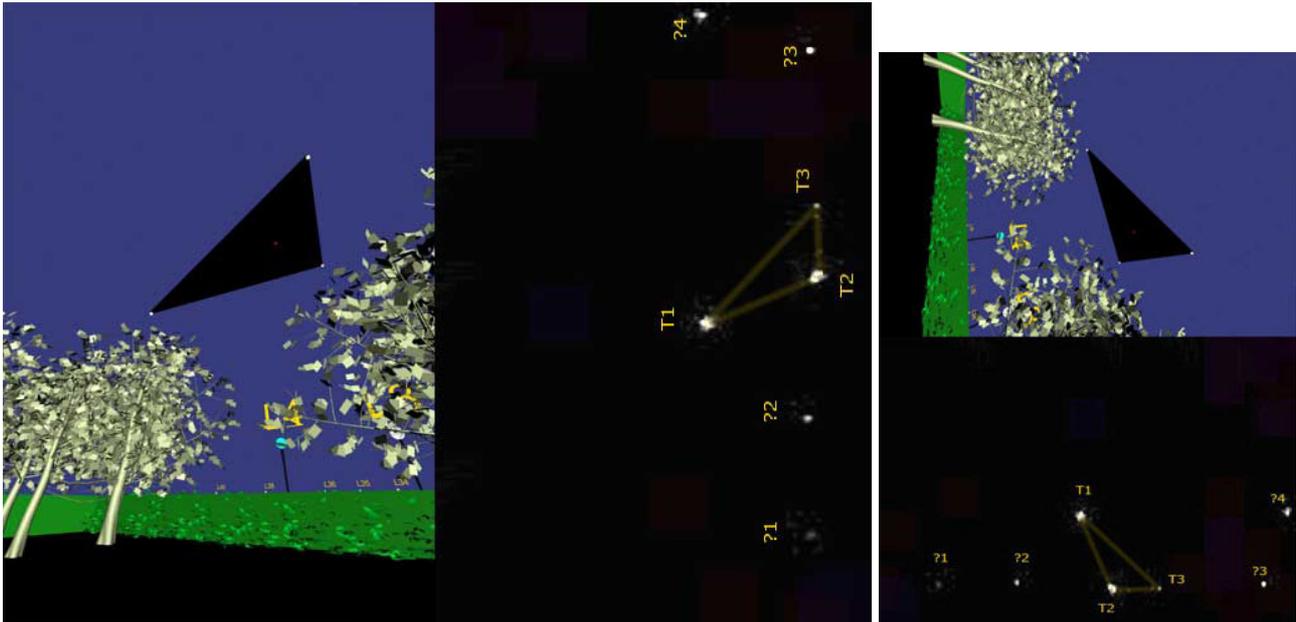


Hélas, ça ne correspond toujours pas à la vidéo... L'orientation et la position du triangle ne sont pas les mêmes !

(NB : le triangle ne semble pas parallèle au sol, mais il l'est. C'est la perspective qui donne cette impression)

Toutefois, nous l'avons vu dans la partie I, il existe un moyen pour obtenir un résultat plus proche de ce que nous présente la vidéo.

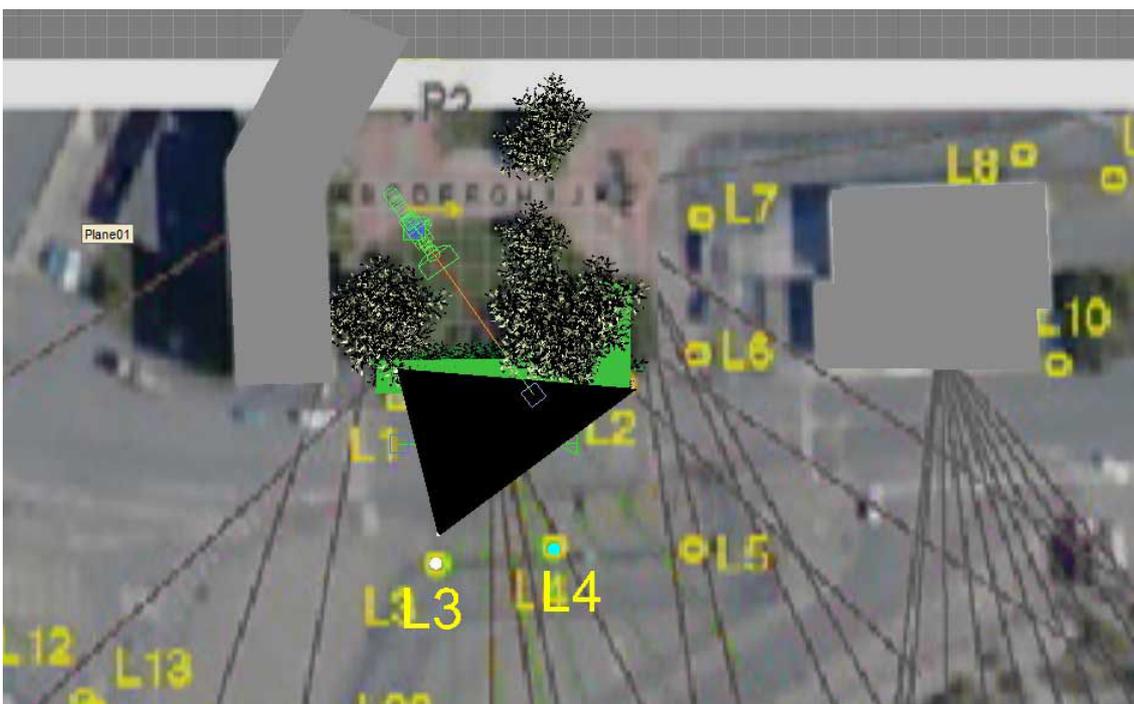
Voici ce moyen, sans changer la position de S. :



C'est le cas où S. aurait filmé avec son téléphone à l'horizontale, et non pas à la verticale comme c'est supposé dans tous les autres cas.

Pour cela, nous avons effectué dans la 3D des changements notables pour que cela corresponde à la vidéo tournée de 90° :

- Premier changement : l'objectif de la caméra passe de 22 mm à 18 mm, ce qui donne l'impression que l'on observe la scène de plus loin et que l'ovni est plus petit.
- Second changement : l'ovni ne longe plus tout à fait l'allée centrale, il a changé de direction vers le Nord-Est-Est, comme sur l'image satellite 3D ci-dessous.



Problème : cela ne correspond plus à la description de P.

D'ailleurs, si l'on suit le raisonnement de la caméra tournée à l'horizontale, il y a un certain nombre de doutes sur notre hypothèse. Hypothèse qui est, je le rappelle, que le triangle de la vidéo soit l'ovni filmé depuis la position S. décrite par P.

Voici ces objections, en y ajoutant ce que l'on sait déjà :

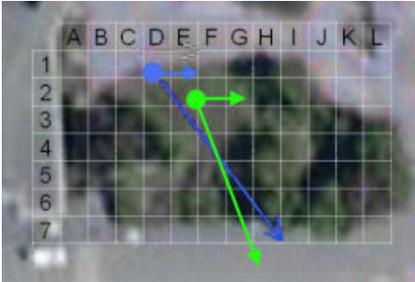
- **Il y a peu de chance que le téléphone soit équipé d'un objectif 18mm.**
- **L'ovni ne longerait plus l'allée centrale : il n'irait pas vers Valence ou Auvillar, mais plutôt vers St-Paul d'Espis.**
- **La lumière rouge n'est pas visible dans la vidéo (l'argument peut ici redevenir valable).**
- **Les lampadaires visibles dans la reconstitution 3D n'apparaissent pas dans la vidéo.**
- **Les points lumineux trouvés dans la vidéo n'apparaissent pas dans la reconstitution 3D.**

Pour moi, il est donc très peu probable que l'ovni de la vidéo soit celui observé par P., si S. est à la position bleue. Mais je ne peux rien affirmer, l'hypothèse reste donc faiblement envisageable.

3 – Hypothèse du triangle en tant que lampadaires.

(pour rappel, je parle toujours du triangle que l'on voit dans la vidéo.)

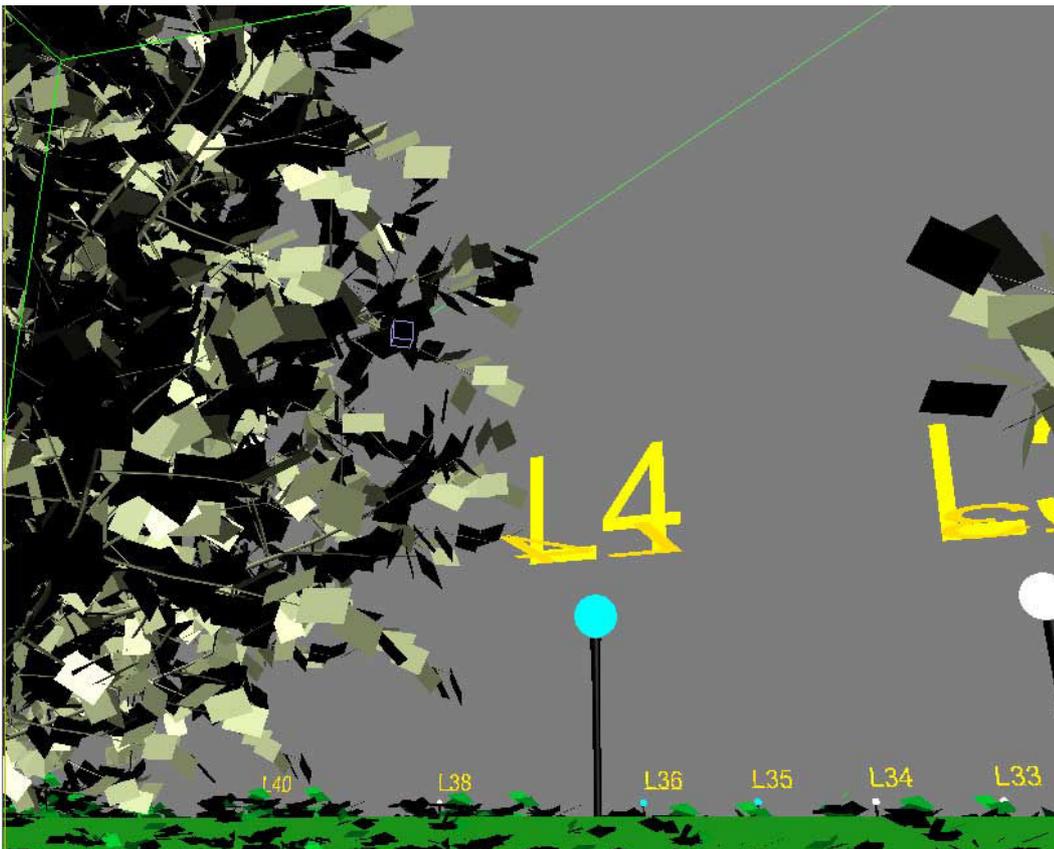
Pour être exact, il convient de traiter les 2 cas évoqués précédemment : positions de S. bleue et verte.



Toutefois, nous venons de dire dans la partie II - 2 que depuis la position bleue (celle proposée par le témoin P.), les lampadaires ne correspondent pas à ce que l'on voit dans la vidéo.

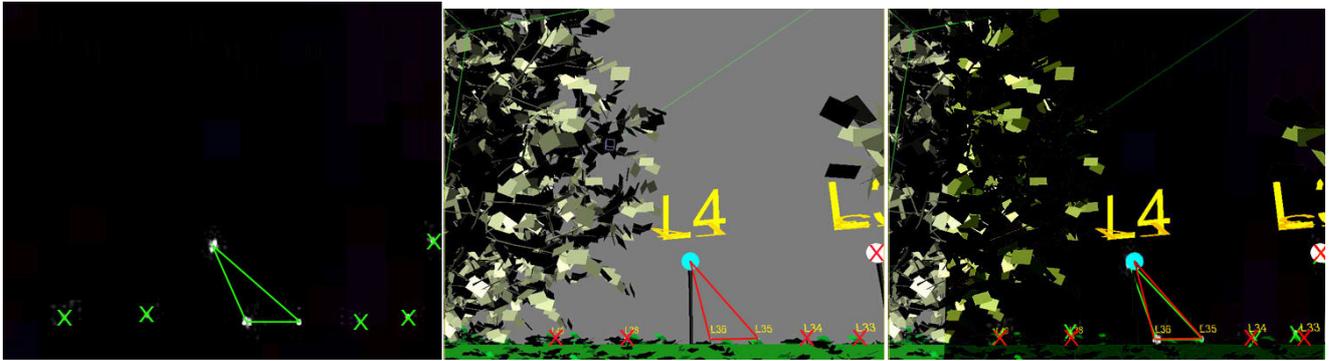
Dans le cas de la position bleue, nous pouvons immédiatement conclure que les lampadaires ne sont pas le triangle vu dans la vidéo. Je l'affirme.

Voyons donc le cas de la position verte. En 3D, elle donne ceci :



Il y a une marge d'erreur liée à l'objectif utilisé pour la caméra 3D (22 mm) puisque nous ne connaissons pas l'objectif exact de l'appareil photo de S.

Toutefois, le triangle L4 L36 L35 ressemble beaucoup à celui de la vidéo filmée (géométrie, taille et position).



L'image ci-dessus le montre :

- A gauche, les points extraits directement de la vidéo.
- Au centre, les lampadaires dans la reconstitution 3D.
- A droite, la superposition des 2 images précédentes, avec une déformation de l'image 3D afin de contrecarrer la différence d'objectif, et donc de perspective. L'image 3D a été élargie et tournée légèrement.

L'hypothèse des lampadaires pour expliquer le triangle de la vidéo est donc tout à fait valable si S. se tient à la position verte.

4 – Hypothèses : Récapitulatif.

En partie I, nous avons dégagé 2 hypothèses afin d'expliquer le triangle de la vidéo :

- c'est l'ovni
- c'est un trio de lampadaires

En partie II, nous avons étudié ces 2 hypothèses à l'aide de reconstitutions 3D à l'échelle (avec des imprécisions à ne pas négliger), en tenant compte de deux positions possibles pour le placement du témoin S, auteur de la vidéo.

Voici un récapitulatif, reprenant les conclusions notées en vert dans cette partie II :

	<u>S. est à la position bleue (P.)</u>	<u>S. est à la position verte (lampadaires)</u>
<u>Cas 1</u> Le triangle de la vidéo S est : un ovni	Faible probabilité, uniquement si S a filmé avec son téléphone tenu à l'horizontale	Impossible
<u>Cas 2</u> Le triangle de la vidéo S est : les lamp.	Impossible	Cas très probable (95% de chance) La reconstitution 3D et les points tirés du film se superposent presque, malgré le doute sur l'objectif de la caméra.

En d'autres termes :

Nous avons d'un côté une faible probabilité que le triangle soit l'ovni, si S. est à la position décrite par le témoin P.

De l'autre côté, nous avons une forte probabilité que le triangle soit le trio de lampadaires, si S. est à la position décrite dans le dossier.

Cette dernière solution mérite donc notre attention :

Reprenons la scène 3D où les lampadaires correspondent plutôt bien au triangle observé dans la vidéo.

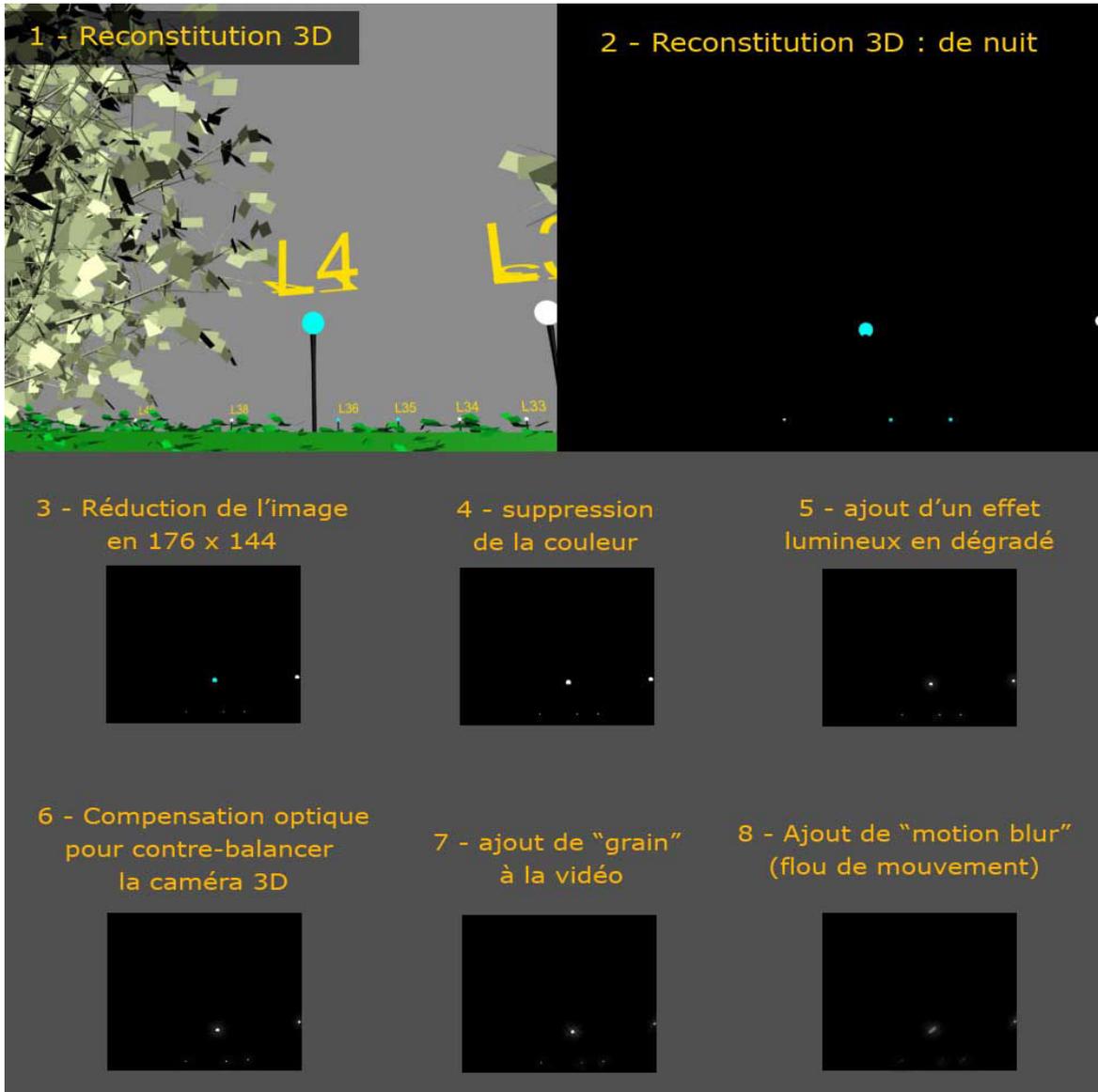
Nous avons animé la caméra 3D afin qu'elle corresponde au mouvement de bras du témoin S dans la réalité avec sa caméra. Nous avons également déplacé la position du témoin S. d'un mètre vers la gauche.

En voici le résultat :

<http://www.dailymotion.com/video/k2MKTl9UWSfzey2LcEo>

Le mouvement de caméra n'est pas parfait, mais donne un bon aperçu.

Maintenant, ajoutons quelques « effets spéciaux » afin de rendre la 3D plus réaliste :



Voici le résultat :

<http://www.dailymotion.com/video/k54zsZsu6Daota2LpVi>

Encore une fois, ce n'est pas parfait, mais l'idée est là.

Comment expliquer les différences entre la vidéo filmée par S. et le montage 3D ?

1/ le problème de caméra et d'objectif (22 mm ou pas ?), et donc de perspective.

2/ les rotations probables du poignet de S. non prises en compte en 3D.

3/ la position exacte, au centimètre près de S. est indéterminable en 3D.

4/ la haie réelle est plus irrégulière que la haie en 3D, et les feuilles masquent différemment les lampadaires. Il y a aussi des arbres qui ont des formes différentes.

5/ le « grain » de la vidéo filmée peut masquer partiellement les minuscules points lumineux de façon aléatoire et les faire clignoter.

Pour toutes ces raisons, après avoir étudié tous ces cas de figure, et ayant vu et compris la reconstitution 3D, j'affirme avec un taux de confiance de 95% que le triangle de la vidéo est bien le trio de lampadaires. Il est trop peu probable qu'il s'agisse d'un ovni, les ressemblances entre la vidéo et les lampadaires étant bien trop nombreuses et justifiées.

Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas eu d'ovni !

Cela signifie que le triangle de la vidéo n'est pas l'ovni. Mais l'ovni a peut-être été filmé au-dessus des lampadaires. Il serait invisible à cause de la mauvaise qualité de la caméra utilisée. Ou bien S. a filmé ailleurs pendant l'observation.

III – Etude de dénouements

Dans cette affaire, nous avons plusieurs dénouements imaginables pour expliquer le mystère observé à Golfech, et voici la liste qui me semble la plus complète. Je n'écarte rien, même les hypothèses les plus injurieuses envers les témoins. Après tout, ce ne sont que des hypothèses :

- 1 – La vidéo montre l'ovni vu par P. et S.
- 2 – L'ovni a été filmé mais n'apparaît pas.
- 3 – Ce qui a été filmé est trop petit : c'était un aéronef lointain.
- 4 – L'ovni est vraiment passé. Il n'a pas été filmé et est passé hors champ.
- 5 – Un avion est passé hors champ, mais au-dessus de la centrale.
- 6 – P. a vu un avion et l'a pris pour un ovni. Il en a eu honte et a fait croire à S. que c'était un avion.
- 7 – P. et S. n'ont rien vu et ont monté cette affaire pour faire une blague aux ufologues.
- 8 – P. et S. ont monté cette affaire pour une raison inconnue (se faire connaître, un pari, etc...)
- 9 – P a monté cette affaire pour vendre une vidéo d'ovni à bon prix. S l'a suivi mais a vite regretté, il maintient les propos pour ne pas passer pour un menteur. S refuse de témoigner et évite les gendarmes car il veut éviter toute enquête à ce sujet.
- 10 – S a monté cette affaire pour vendre une vidéo d'ovni à bon prix. P l'a suivi mais a vite regretté, il maintient les propos pour ne pas passer pour un menteur. S refuse de témoigner et évite les gendarmes car il veut éviter toute enquête à ce sujet.

Nous pouvons supprimer l'hypothèse 1, tout le dossier a tenté de le démontrer.

L'hypothèse 2 est peu probable : P. nous affirme que l'engin est passé à 30 mètres de haut et qu'il était énorme.

L'hypothèse 3 me semble peu réaliste : si S. avait réellement filmé un aéronef lointain, il aurait tenté de le suivre lors de son déplacement. Or, la caméra reste sur les lampadaires. De toutes façons, un ovni lointain ne correspond pas au témoignage de P.

Il nous reste les hypothèses suivantes :

- 4 – L'ovni est vraiment passé. Il n'a pas été filmé par S et est passé hors champ.
- 5, 6 – C'était un avion, comme l'affirme le Geïpan.
- 7, 8, 9, 10 – L'ovni n'a jamais existé.

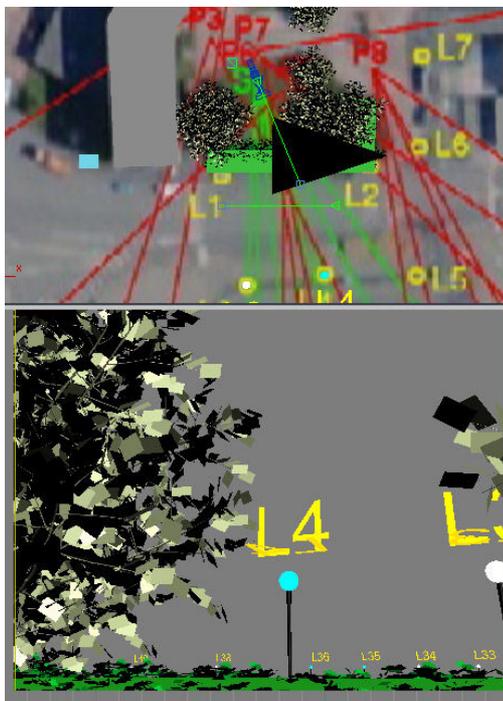
Je ne connais ni P, ni S. Je ne saurais donc dire si les hypothèses 7, 8,9 et 10 sont plausibles. Je laisse le soin aux personnes qui les connaissent, et aux enquêteurs, de se faire leur propre avis à ce sujet. Par respect pour P et S, je ne ferai que les effleurer.

Etudions l'hypothèse 4 :

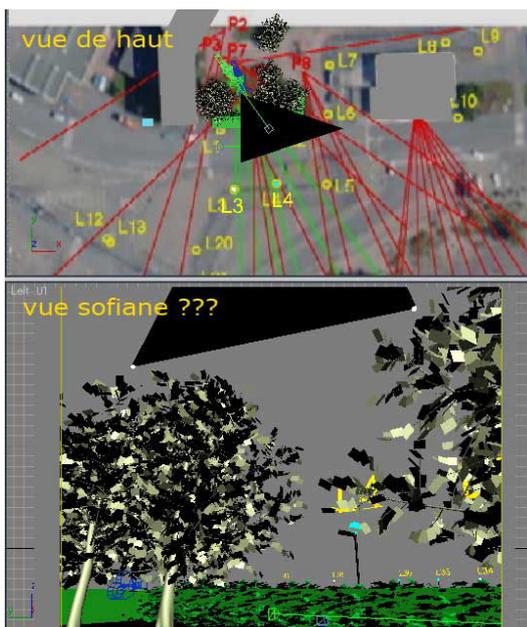
Elle peut se résumer en ceci : « P et S ont vu l'ovni décrit par P. »

Circonstances : P. et S. sont en train d'observer l'ovni massif (30 à 40m) à 30 mètres de hauteur. Au moment où S. filme, l'engin est presque immobile à 50% au-dessus des arbres, et l'angle du bâtiment guyenne arrive à peu près à la moitié de l'arrière de l'engin.

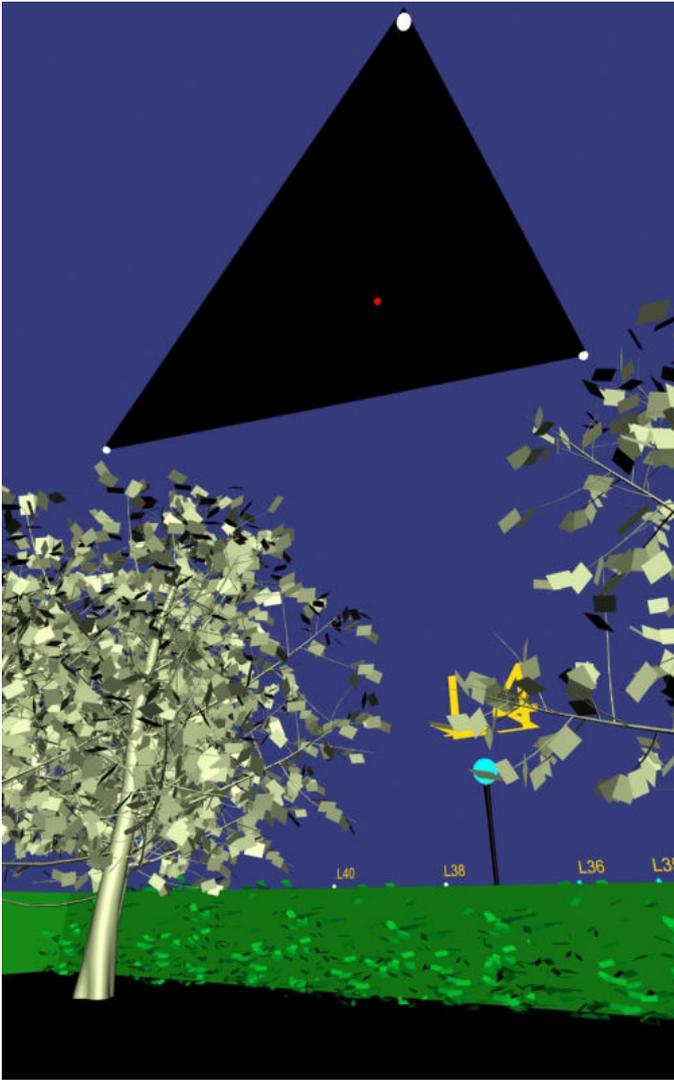
La partie II – 2 – a) reprend cette configuration. En voici l'illustration :



Dans le champ de la caméra, l'engin n'est pas visible. Il est hors champ vers le haut. Même si la caméra n'a pas filmé l'engin, ça n'empêche pas que S. et P. ont pu le voir de leurs propres yeux. D'ailleurs, la partie II – 2 – b) nous montrait l'ovni depuis un autre point de vue :



Et cette vue, si on agrandit la « fenêtre » du champ de vision, nous montre en gros ce que P. et S. ont pu visualiser ce soir de l'endroit où ils étaient.



S'il y a eu un ovni à la centrale de Golfech, il devrait ressembler à ça. Bien entendu, il faut tenir compte du fait qu'en situation réelle on peut tourner la tête pour voir les choses autrement, et du fait que l'objectif de la caméra 3D de 22 mm utilisée ci-dessus ne correspond pas à la vue humaine.

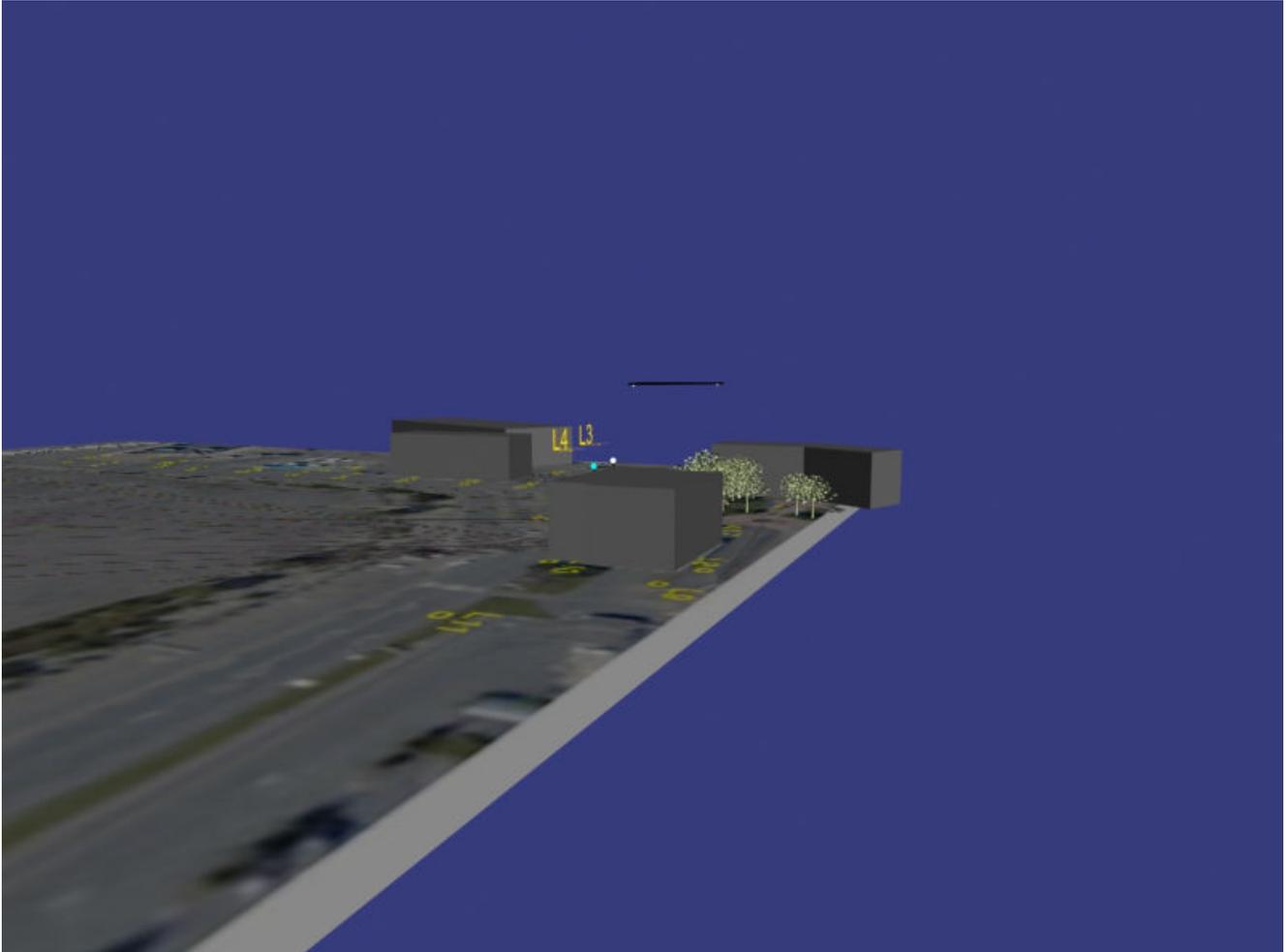
Il me semble que la vidéo 3D de Mac.N sur le forum nous propose quelque chose d'équivalent :



http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=Q4FC4EWuz08#!

Le type de caméra utilisé est différent et ne me permet pas de comparer l'environnement, mais la position de l'engin correspond.

Il est aussi très intéressant de savoir au même instant, dans la même configuration, ce qu'a pu voir la caméra de sécurité performante de la centrale située au sommet d'un pylône de 30 mètres environ.



Cette vue présente ce que voyait probablement la caméra de la centrale. Bon, bien sûr, un tout petit bout puisque nous n'avons pas représenté toute la centrale.

On voit au fond le bâtiment guyenne, le parc avec les arbres, les lampadaires L3 et L4 qui dépassent légèrement du bâtiment de sécurité et... l'engin supposé !

Il serait donc bien visible, tout du moins directement dans le champ de vision.

On peut donc en déduire que si un tel engin est passé à Golfech, il est bel et bien sur les caméras de sécurité de la centrale.

Etudions les hypothèses 5 et 6 :

Elles peuvent se résumer en ceci : « P. et S. ont confondu leur observation avec un avion, comme le prétend le Geipan. »

Je ne vais pas m'attarder sur cette hypothèse, car je n'ai pas (ou peu) de preuves pour étayer cette idée. Toutefois, certains détails apportent des éléments de réponse :

- Un avion ne peut pas vraiment correspondre au témoignage : 30 mètres du sol à une vitesse lente ? Il se serait écrasé !
- Un avion ne serait probablement pas passé si près de la centrale. Il aurait été repéré, la sonnerie se serait vraisemblablement déclenchée.
- Aucun avion n'a été détecté à l'heure exacte de l'observation aux alentours de la centrale.
- Un avion se déplace relativement vite. Le témoin S. n'aurait donc pas confondu un avion avec le triangle quasi immobile de sa vidéo. Or, il semble affirmer que le triangle ressemble à l'engin observé.
- Un avion est bruyant, ici aucun son pendant l'observation.

On ne peut pas exclure totalement l'hypothèse d'un avion avec ces arguments, mais les chances qu'il s'agisse bien d'un avion sont très faibles. Une hypothèse serait qu'il s'agit d'un avion furtif, mais aucun modèle ne fait du sur-place sans aucun bruit. Il reste alors la possibilité d'un dirigeable furtif, mais il n'en existe pas officiellement. Cette dernière idée est intéressante mais impossible à vérifier à ce stade de l'enquête.

Pour compléter brièvement l'idée d'un dirigeable furtif, nous pouvons lire un commentaire intéressant sur le site <http://www.ovni-infos.fr/Pilote23.php>

« Un dirigeable triangulaire furtif :

L'existence de cet appareil demeure douteuse. Observé à plusieurs endroits aux États-Unis et même ailleurs dans le monde, cet appareil aurait l'apparence d'un triangle noir muni d'une lumière rouge (clignotante ou tournoyante dans certains cas) placée au centre du triangle et de feux de position. Ses dimensions seraient très grandes : quelques centaines de mètres dans certains cas. Cet appareil serait pratiquement silencieux: seul un très faible bourdonnement serait audible. Par contre, il se déplacerait très lentement. Cela ferait donc penser à un dirigeable muni de très petits moteurs. Mais, il y a ici des doutes sérieux quant à son existence. De nombreuses photos ou films vidéo censés montrer le mystérieux appareil en vol ont révélé que nombre d'observations n'étaient que des méprises avec des gros porteurs (Boeing 747 ou gros Airbus) ou de petits avions volant en triangle. La lumière rouge clignotante ou tournoyante au centre de l'appareil est en effet fréquente sur beaucoup d'avions commerciaux ou militaires. Ici, on retrouve les problèmes classiques en ufologie: problème d'estimation des dimensions d'un objet sans points de référence, compétence des enquêteurs et discussions sans fin entre partisans et sceptiques n'apportant rien de concret. Des observations bien étayées seraient ici les bienvenues. » (ovni-infos.fr)

Etudions les hypothèses 7, 8, 9 et 10 :

Elles peuvent se résumer en ceci : « P. et S. ont inventé l'ovni. »

Tout d'abord, je m'excuse auprès de P et S si la suite les choque. Je me dois pourtant de traiter ce point pour être objectif. Je pense que les deux témoins sont assez grands pour prendre du recul sur les lignes qui suivent.

Pour inventer une telle histoire d'ovni et faire couler tant d'encre, je crois qu'il faut être sacrément doué et en avoir dans le pantalon.

L'hypothèse que l'ovni ait été inventé n'ait pas complètement folle et s'appuie sur des petites choses qui peuvent sembler des détails, mais qui, mises bout à bout, font que l'on est en droit de se poser la question. Voici les détails que j'ai retenu :

- P est un excellent observateur. Il sait, de mémoire, fixer des choses dans l'espace et dans le temps, et ce même avec le recul, en ayant vécu une expérience excitante de nuit.

- P a déjà un bon niveau en dessin. Peut-être pas un grand artiste (qui sait ?) mais il se défend à merveille ! La preuve en est de ses croquis d'observation précis, prenant en compte la perspective. Tout le monde ne ferait pas des dessins si cohérents et réussis pour représenter son observation. La plupart des gens diraient que c'est trop dur à dessiner ! Là, on croirait que tout est fait avec soin pour que l'on n'ait aucun mal à gober l'affaire.

- P et S se contredisent dans leurs témoignages sur certains points. Et tout du moins, S se montre très hésitant et doit rectifier sa formulation. Son excuse est qu'avec le temps il confond tout. Plutôt pratique, dans un sens.

- S fuit les gendarmes !

- S affirme dans son entretien avec Chris A. que le triangle filmé est l'ovni, mais j'ai démontré qu'il y a de très grandes chances que non.

- P s'intéresse depuis un moment déjà aux ovnis ! Il connaît très vraisemblablement l'existence des ovnis triangulaires et les façons de monter un dossier crédible.

Bien entendu, ces quelques brouilles ne me permettent pas de donner une conclusion. Chacun est libre de se faire son propre avis !

Conclusion finale :

La voilà enfin, ma fameuse conclusion. J'espère que vous avez réussi à suivre jusqu'au bout et que vous n'êtes pas perdu. Moi je commençais à un être confus avec toutes ces pistes à explorer ! Je crois quand même que je m'en suis bien sorti et que mes théories tiennent la route.

Alors que retiendrai-je de cette affaire à la date du 5 février 2012, sans avoir connaissance du fin mot de cette histoire, et sans connaître tous les éléments encore à venir ?

D'abord, qu'il n'y a aucun argument qui permette de dire avec certitude ce qu'il s'est passé ce soir là, et bien malin celui qui dira le contraire. Je ne peux que dire, à titre personnel, que ce sont bien des lampadaires que l'on voit dans cette fameuse vidéo...

Je prends donc le risque de l'affirmer : on ne voit pas d'ovni sur la vidéo de S !

Je prends le risque, et je persiste sur ma lancée, en rappelant les conclusions de la partie III :

1/ Rien ne prouve qu'il n'y a pas eu d'ovni, même si S ne l'a pas filmé. Je n'ai aucun argument qui contredise le témoignage de P. En revanche, la caméra de la centrale, elle, aurait certainement enregistré la scène !

2/ L'hypothèse d'un avion avancée par le Geipan est envisageable mais tirée par les cheveux. Je retiendrai plutôt l'hypothèse d'un dirigeable furtif, si c'est réellement un aéronef humain qui est passé. Mais j'en doute !

3/ L'idée qu'il s'agisse d'un canular n'est pas inconcevable. Un peu écœurante, je vous l'accorde, mais elle ne peut pas être exclue pour le moment !

Alors quoi ? Tout ça pour ça ?

Non, je crois que cette histoire de lampadaires était essentielle à démontrer, et j'espère que tout le monde est désormais convaincu de leur présence dans la vidéo, suite à la lecture de ces pages.

Ensuite, le Geipan n'est pas tout rose dans cette affaire : conclure à un avion sans avoir étudié la vidéo, il fallait oser. Cela m'a pris une semaine pour faire mes analyses, alors que je me suis basé sur un dossier complet, créé par vous, enquêteurs, sur plusieurs mois.

Et puis quoi ? Affirmer que c'est probablement un avion, sans prendre en compte le contexte, je trouve ça effrayant : l'affaire se passe sur le site d'une centrale nucléaire, quoi ! En aucun cas, il ne faut prendre ce cas à la légère et le classer ainsi ! Il faut plus de preuves !

Le rôle du Geipan n'est-il pas de « répondre aux interrogations et aux attentes de la population face aux phénomènes aérospatiaux non identifiés (PAN) ? » Bien sûr que si, c'est écrit sur leur site en première page !!!

Et bien personnellement, mes « interrogations et mes attentes » devant un cas d'ovni sur un site nucléaire, c'est bien plus qu'un classement Pan B, « probablement un avion » !

Je n'irais toutefois pas jusqu'à crier au scandale. Il y a certainement des raisons que j'ignore. Mais je crois que le dossier « erreurs du Geipan » constitué par les enquêteurs est loin d'être inutile et trouve tout son sens dans l'étrangeté de l'affaire.

Maintenant, ce dossier sensé prouver le scandale du Geipan est loin d'être parfait, et il ne faut pas s'offusquer lorsque des remarques désobligeantes perlent sur le forum. Oui amis enquêteurs, il est normal que d'autres aient envie de chercher la vérité et veuillent remettre en question votre travail, même si ce sont des querelles de longue date. Une enquête est faite pour être remise en question !!! Tout comme un tribunal pèse la valeur des preuves qu'on lui présente, un membre du forum a le droit de donner un contre-argument s'il le pense solide, et chacun de juger s'il a raison ou non. Et tant pis si le membre en question est un « sceptique » que vous connaissez de longue date, et qui vous casse les pieds depuis fort longtemps !

N'oubliez pas une chose : le Geipan ne se laissera pas faire non plus. Cet organisme a bien plus de pouvoirs que les membres du forum ! Si un intervenant du forum vous énervait par ses propos, que direz-vous face au personnel du Geipan, qui aurait des arguments bien plus convaincants pour vous déstabiliser ? Si ce personnel trouvait des erreurs grossières dans vos documents, ne risquerait-il pas de vous rire au nez, alors que vous auriez pu corriger tout cela en tenant compte des critiques sur internet ?

Et puis n'oublions pas le plus important : puisque rien n'a été définitivement prouvé, on ne peut rien affirmer non plus. Alors votre enquête... et si elle se basait sur du vent ? Si les témoins avaient tout inventé ? Que diriez-vous au Geipan dans un tel cas ???

C'est très bien d'avoir confiance en ses témoins, et de faire son possible pour ne pas les décourager. Mais c'est aller un peu vite que de croire dur comme fer qu'ils ont bien vu quelque chose...

Cette dernière remarque me vaudra peut-être des commentaires désobligeants, et après ? Je ne fais que garder les pieds sur terre. L'hypothèse ne devrait pas être exclue lorsqu'on affronte un organisme spécialisé dans l'étude des Pan, le geipan, même s'il semble avoir mal fonctionné sur ce cas précis.

Bien sûr, vous avez peut-être connaissance d'autres cas où le Geipan serait allé un peu vite en besogne, et qui pourraient justifier une telle hargne. Pour ma part, je l'ai dit, je découvre l'ufologie et je n'ai pas le fin mot de cette histoire.

A moins que vous ne soyez trop convaincus de vos conclusions pour prendre assez de recul ? Ce serait bien dommage, la chute pourrait s'avérer plus rude encore si vous ne réalisiez pas vos éventuelles erreurs à temps.

Si au contraire vous estimez que c'est mon texte qui est à côté de la plaque, j'assume mes erreurs et je maintiendrai mes propos jusqu'à preuve du contraire. A l'heure actuelle, seules 2 personnes savent la vérité : les deux témoins de l'affaire. Maintenant, j'aimerais beaucoup avoir leur explication sur ce point :

Pourquoi S. n'a-t-il pas filmé le bon engin ? Et pourquoi a-t-il maintenu que c'était bien l'engin que l'on voyait dans son film ?

J'imagine que l'on ne me répondra pas dans le bon sens...

Peu importe, j'espère que ce document tout entier vous aidera à faire avancer votre enquête.

jlamalette, le 05-02-12